



**AFRICAN REINSURANCE CORPORATION
SOCIETE AFRICAINE DE REASSURANCE
(AFRICA RE)**

Honorables Délégués à
l'Assemblée Générale de la
Société Africaine de Réassurance

Date: 20 Juin 2006

Conformément aux dispositions de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, notamment à ses articles 14 et 37, et en application de l'article 8 du Règlement Général de la Société, j'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil d'Administration, le Rapport Annuel et les états financiers vérifiés de la Société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2005.

Veuillez agréer, Honorables délégués, l'assurance de ma très haute considération.

MUSA S. AL NAAS

Président du Conseil d'Administration
et de l'Assemblée Générale

TABLES DES MATIERES

Déclaration du Président	4
Principaux Indicateurs Financiers	6
Environnement Economique et Commercial	8
Opérations	11
Production	12
Evolution de L'encaissement de Primes Brutes	12
Cessions Volontaires	12
Répartition Géographique	13
Répartition de la Production Par Branche	14
Produits de Placements	14
- Placements à Long Terme	15
- Actions et Obligations	15
- Dépôts à Terme	16
- Autres Revenus d'Exploitation	16
Débours	16
- Sinistralité	16
- Sinistralité Par Centre de Production	17
- Commissions et Charges	17
Résultats de l'Exercice Financier 2005	18
Affectation des Résultats	19
Rapport du Commissaire aux Comptes	21
Bilan Consolidé au 31 Décembre 2005	22
Etat Consolidé des Résultats	24
Etat Consolidé de l'Evolution du Capital Au 31 Décembre 2005	25
Etat Consolidé de l'Evolution du Capital Au 31 Décembre 2004	26
Etat Consolidé du Flux de Trésorerie	27
Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005	28
Annexe 1 - Compte des Pertes et Profits Consolidé Par Branche D'affaires	49
Annexe 2 - Rapprochement du Bilan Au 31 Décembre 2004	50

Composition du Conseil d'Administration de l'Africa Re



M. J. J. Githaka
Vice-Président



M. M. Al Naas
Président



M. R. Lowe



M. H. M. Seba



M. J. B. Kouame



M. T. El-Barki



M. A. Mounir



M. O. E. Chukwulozie



M. T. Tilahun



M. T. Turner



M. B. Tümmers



M. A. Alli

ADMINISTRATEURS SUPPLEANTS

M. Farag NASHNUSH, M. Pa Aliou SILLAH, M. DIAGOU Kacou Jean, M. MARAMI Kamel, M. ONONEMANG Georges, M. YAHYAOU I Thami, M. Zondo SAKALA, M. Bala Zakariyau, Mme. Nyamikeh Kyiamah, M. Hamam BADR, M. Dirk MEURER, M. George MANYERE

Déclaration du Président

Le 28ème Rapport Annuel du Conseil d'Administration présente les états financiers consolidés de la Société au titre de l'exercice 2005, qui comprennent le bilan au 31 décembre et le compte des pertes et profits de l'exercice clos. En outre, il fait état de l'environnement commercial dans lequel la Société a évolué au cours de la période sous revue et contient le rapport du Commissaire aux Comptes.



M. M. Al Naas

Président

Les états financiers présentent cette année un certain nombre de changements, avec le passage de la méthode triennale de comptabilisation des revenus à la méthode annuelle, ainsi que l'adoption de Normes Comptables nouvelles ou révisées (IFRS), notamment celle dites IFRS 4 et relatives aux contrats d'assurances.

Au titre de l'exercice sous revue, la Société a enregistré un chiffre d'affaires de 330,55 millions \$EU, en croissance de 10,53% par rapport au montant de 299,07 millions \$EU réalisé en 2004. Le passage à la méthode de comptabilisation annuelle des résultats de souscription a donné lieu à une hausse de 16,73% des primes brutes acquises qui se sont chiffrées à 299,88 millions \$EU contre 256,91 millions \$EU l'exercice précédent.

Avec 35,04 millions \$EU, le volume des rétrocessions est en hausse de 16,37% par rapport à 2004 (30,11 millions \$EU). Cependant, suite à l'application de la nouvelle méthode de comptabilisation et aux ajustements relatifs au mouvement des primes en attente de comptabilisation, le solde imputé à ce titre au compte des résultats techniques, soit 20,74 millions \$EU, est en baisse en comparaison avec l'exercice précédent (37,93 millions \$EU). Le traitement du compte des rétrocession sur base annuelle au lieu des trois exercices non encore clos et l'abolition du Traité en Excédent de Plein Africain expliquent également cette chute. Par conséquent, les primes nettes acquises se sont élevées à 279,14 millions \$EU et sont en augmentation de 27,48% par rapport à 2004 (218,97 millions \$EU).

Par ailleurs, un montant de 148,85 millions \$EU a été payé au titre des sinistres nets de recouvrements (2004: 121,69 millions \$EU), tandis que les ajustements relatifs au mouvement des réserves pour sinistres en suspens (y compris l'IBNR) ont porté le chiffre des sinistres encourus à 196,30 millions \$EU (2004: 139,80 millions \$EU), soit une hausse de 40,41% qui tient au règlement d'un montant de 24 millions \$EU représentant la part de la Société dans le sinistre de Skikda (Algérie), et au paiement

partiel de sinistres occasionnés par le Tsunami de décembre 2004. Quant aux frais de gestion, ils sont en augmentation de 8,06% pour être passés de 10,32 millions \$EU en 2004 à 11,15 millions \$EU. Ainsi, la Société a enregistré, selon les mêmes bases de comptabilisation, un bénéfice de souscription net en progression de 46,86%, qui s'établit à 2,92 millions \$EU contre 1,99 millions \$EU en 2004.

De 9,42 millions \$EU l'exercice précédent, les produits de placements et revenus provenant d'autres sources, y compris les intérêts sur les dépôts de réassurance, sont passés à 17,45 millions \$EU, une hausse consécutive à celle du volume des actifs financiers et des taux d'intérêts, sous-tendue par une gestion efficace des portefeuilles d'actions et d'instruments à revenus fixes. D'autre part, un gain de change matérialisé de 0,27 million \$EU a été réalisé, contre une perte de 0,43 million \$EU en 2004.

Les ajustements de conversion cumulés au titre de l'exercice ont donné lieu à une perte non matérialisée de 14 millions \$EU, contre un gain de 7,54 millions \$EU l'exercice précédent, dont 5,28 millions \$EU (2004 : 3,72 millions \$EU) ont été déduits par transfert aux réserves techniques.

A la date du 31 décembre 2005, les ajustements de conversion cumulés portés au bilan comme élément séparé des fonds propres dégagent un solde négatif de 4,76 millions \$EU contre un excédent de 4,03 millions \$EU à la clôture de l'exercice précédent.

Déclaration du Président



En conséquence, les fonds propres de la Société s'élèvent à 168,60 millions \$EU au 31 décembre 2005, contre 139,49 millions \$EU à la période correspondante de l'exercice 2004.

L'année 2005 qui a été marquée tant par une croissance de l'économie mondiale et une bonne performance de celle du continent, que par la mise à rude épreuve de la réassurance internationale à la suite des catastrophes naturelles (60 à 80 milliards \$EU de sinistres), a été pour la Société Africaine Réassurance un exercice de consolidation.

Celle-ci s'est traduite par une progression plus mesurée (10,53%) du chiffre d'affaires que lors des années précédentes (49,18% en 2002, 56,03% en 2003 et 50,95% en 2004), suite à la décision d'assainir le portefeuille, en interrompant au niveau d'un des centres de production la souscription d'affaires facultatives dommages qui sont à forte sinistralité, en retirant des couvertures en réassurance vie sur un marché majeur étant donné la faiblesse de rendement de cette branche d'activité et des exigences de contrôle sans commune mesure avec le volume de primes générées, et en diversifiant davantage le portefeuille des risques de pointe (énergie notamment) souscrits dans plusieurs pays. Premier marché du continent, l'Afrique du Sud compte année après année pour une part de plus en plus importante dans la production de l'Africa Re, anticipant et prenant ainsi sa place naturelle dans le devenir de l'entreprise. La stratégie de développement du portefeuille dans la branche pétrole et énergie, par suite de la découverte et de l'exploitation de gisements plus importants sur la côte ouest du continent, semble prometteuse avec un encaissement de 40,33 millions \$EU (17,03 millions \$EU en 2004). Il en est de même de la souscription d'affaires internationales qui a progressé de 29,02% et ainsi généré 15,35 millions \$EU de primes au titre de l'exercice sous revue.

Sur un autre plan, l'acquisition de compétences internes plus affinées dans le domaine financier (placements) et le recours aux services de gestionnaires indépendants d'une efficacité avérée, conjugués à un relèvement progressif des taux d'intérêt, ont permis de réaliser au titre des produits financiers un montant de 15,61 millions \$EU, en progression de 90,49% par rapport à l'exercice antérieur.

Cette performance trouve son explication dans le niveau de liquidités plus élevé (302,28 millions \$EU) dû d'une part à la conclusion heureuse de l'opération d'augmentation et d'ouverture du capital, qui a vu l'entrée dans l'actionnariat d'investisseurs de réputation mondiale, pour une participation cumulée de 21%, et à une action résolue de recouvrement des soldes de réassurance en faveur de l'Institution d'autre part.

Ces nouveaux membres, qui tous jouissent de la note de solidité financière « AAA », apportent non seulement une part non négligeable de capital, mais en outre une expertise financière avérée et des règles de gouvernance à même de bénéficier à l'Africa Re, qui déjà applique des pratiques de qualité internationale.

Au cours de l'exercice sous revue, les différentes commissions du Conseil (Audit et Risques / Rémunération et Conditions de Service) destinées à améliorer la gouvernance d'entreprise, ont fonctionné à la satisfaction des Administrateurs. En effet, tant l'analyse minutieuse des comptes clos au 31 Décembre 2005, que la révision des directives en matière de placement en vue d'intégrer les défis et saisir les opportunités que pourraient offrir les nouveaux instruments financiers et autres produits dérivés, ont été menées.

L'arrivée à terme du mandat d'un certain nombre d'Administrateurs a motivé la recomposition du Conseil et permis la nomination de nouveaux membres représentant les investisseurs institutionnels non régionaux.

Au 31 Décembre 2005, la Société comptait 143 employés ressortissants de 21 pays servant dans les catégories professionnelles (48 dont 11 Directeurs), agents de maîtrise (76) et travailleurs manuels (19).

Les notes de solidité financière A- (Excellente) et BBB+ (Bonne) accordées par les agences AM Best et Standard & Poor's ont été reconduites en 2005. Ces notes ainsi que toutes les informations relatives à l'Institution sont disponibles sur le site internet de la Société, www.africa-re.com

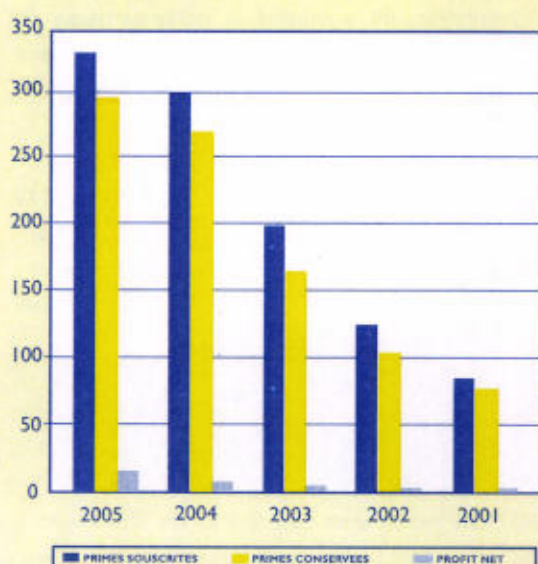


Principaux Indicateurs Financiers

En '000 \$EU	2005	2004	2003	2002	2001
RESULTATS					
PRIMES SOUSCRITES	330.547	299.067	198.123	126.972	85.114
PRIMES CONSERVEES	295.506	268.956	164.232	104.267	75.512
PRIMES ACQUISES (NETTES)	279.135	218.973	232.631	88.250	66.163
PROFIT NET	18.836	10.469	13.636	5.709	5.540
SITUATION FINANCIERE					
FONDS PROPRES	168.595	139.487	101.210	62.840	51.617
ACTIF TOTAL	501.106	506.589	393.131	215.851	164.057

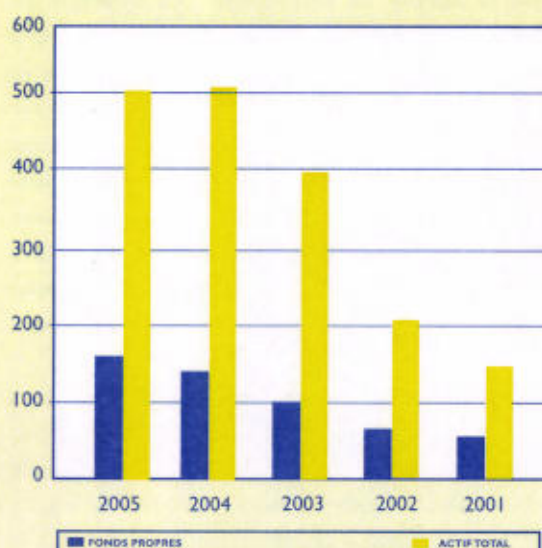
RESULTATS 2001 - 2005

En million \$EU



RESULTATS 2001 - 2005

En million \$EU



Composition de la Direction de l'Africa Re



M. Isidore Kpenou
*Directeur de l'Administration/
Secrétaire de Société*



M. Bakary Kamara
Directeur Général



M. Haile M. Kumsa
Directeur Général Adjoint



M.A. G. Ravoaja
*Directeur des Opérations
Centrales et de l'Inspection*



M. Ganiyu Musa
*Directeur Finances &
Comptabilité*



M. Ike Uduma
Directeur de l'Audit Interne



M. George Otieno
*Directeur Régional
Nairobi*



M. Béné B. Lawson
*Directeur Régional
Abidjan*



M. Moncef Manai
*Directeur Régional
Casablanca*



Mme. E. N. Amadiume
*Directrice Régionale
Maurice*



M. Ken Aghoghovbia
*Directeur Afrique de l'Ouest
Anglophone et Risques Spéciaux*



M. Omar Gouda
*Directeur Régional
Le Caire*



M. Paul Ray
*Directeur Général
Africa Re (South Africa) Ltd.*

Malgré les catastrophes naturelles survenues au cours du troisième trimestre, l'année 2005 a vu les Etats Unis s'affirmer une fois encore comme la locomotive de l'économie mondiale, tandis que la Chine enregistrait des performances appréciables, s'élevant au 6ème rang des puissances économiques, ce en dépit de la flambée du coût du baril de pétrole et de son insatiable besoin d'énergie.

Pour sa part, en dépit de sa taille pour ne pas dire sa marginalité et des facteurs ci-dessus mentionnés, l'économie africaine a comptabilisé des gains appréciables.

Croissance de l'Economie Mondiale

Après une croissance exceptionnelle de 5% en 2004, l'économie mondiale a généralement bien résisté en 2005 tant au renchérissement du pétrole qu'aux conséquences des 22 cyclones/ouragans qui ont dévasté le Golfe du Mexique et l'Extrême Orient Asiatique. En effet, les effets des ouragans KATRINA, RITA et WILMA qui ont soufflé sur le Golfe du Mexique où se trouvent plus de 30% des infrastructures énergétiques du pays, n'ont pas empêché les Etats Unis d'afficher un taux de croissance de 3,5%. Toutefois, le déficit de la balance commerciale s'est davantage creusé pour atteindre près de 800 milliards \$EU, soit 6,5% du Produit Intérieur Brut.

La Chine a certes pris un certain nombre de mesures afin d'éviter l'emballement des investissements et de la consommation, mais en vain. La croissance de son économie s'est en effet légèrement accélérée avec un taux de 9,6% en 2005 (9,3% en 2004). Elle a enregistré un Produit Intérieur Brut de quelques 1971 milliards \$EU, tandis que les questions relatives aux contingents d'exportation du textile et l'ajustement de sa monnaie (Yuan) sont le noeud gordien de toutes les discussions multilatérales. Certes une décélération s'annonce par suite de la contraction de la consommation énergétique et du ralentissement des importations, mais il reste toutefois que ce que l'on appelle la « Chinindia » (Chine et Inde) a contribué pour 40% à la croissance mondiale. En effet, l'une (Chine) et l'autre (Inde) demeurent très compétitives, représentent des destinations de choix pour l'investissement étranger direct et sont devenues des concurrentes redoutables pour tous les pays à bas coûts de main d'œuvre. L'Inde elle aussi a vu son PIB croître de 7% en 2005.

A côté de ces 3 géants (Etats Unis, Chine et Inde), l'Europe et le Japon semblent être en perte de vitesse avec un taux de croissance de 2% pour l'une et un redressement qui tarde à se consolider pour l'autre.

Même si elle a été en repli en 2005, la croissance des pays en développement en général est restée soutenue. La difficile libéralisation des échanges a été une fois encore la pierre d'achoppement des négociations de l'Organisation Mondiale du Commerce entamées à Doha et poursuivies à Hong Kong. Certes, il a été convenu de supprimer les subventions agricoles à l'horizon 2013, mais cette date butoir est de l'avis des pays du tiers-monde trop éloignée pour permettre la satisfaction rapide des revendications de la paysannerie.

Bonne tenue de l'Economie Africaine

La question du coton et le renchérissement de la facture pétrolière ont été, avec le fardeau de la dette, au centre des négociations internationales et des préoccupations des dirigeants du continent. A la Conférence de Hong Kong, les discussions préliminaires avaient permis aux différentes parties de convenir que toutes les formes de subvention à l'exportation du coton devraient être éliminées par les pays développés en 2006, et que l'accès aux marchés occidentaux serait libre (sans droits ni quotas) aux produits des pays les moins avancés dès 2008. La filière africaine du coton aurait perdu quelques 250 millions \$EU en 2005, ce qui a accentué davantage la pauvreté dans les pays producteurs.

L'initiative pour les pays pauvres très endettés (PPTE) lancée en 1996 et assouplie en 1999 par les institutions de Bretton Woods a montré ses limites, car n'ayant pu ramener le service de la dette à moins de 150% des exportations et imposant des conditions difficilement supportables aux économies de ces nations. L'adoption des Objectifs de Développement du Millénaire est venue réaffirmer l'urgence et l'impérieuse nécessité qu'il y avait à trouver une solution réaliste et supportable à la question de la dette qui s'élevait à la fin 2004 à près de 220 milliards \$EU, soit le même montant qu'en 1999, malgré les remboursements effectués et les allègements consentis depuis.

Aussi, le constat d'une avancée de l'extrême pauvreté depuis les années 1990 a conduit les



bailleurs de fonds à revoir le rôle de l'aide publique au développement, qui devrait s'élever à 50 milliards \$ EU en 2010, et dont la moitié serait consacrée au continent, ce dans le cadre du « Plan pour l'Afrique » adopté au sommet du G8 à Gleneagles (Royaume Uni). Depuis, près de 13 pays africains ont vu leur dette multilatérale annulée par la BIRD et le FMI.

L'économie africaine a dans son ensemble progressé de 5% en 2005, au lieu des 7% nécessaires à la réduction significative de la misère et au redcollage du continent. Ce résultat mérite toutefois d'être salué, ayant été obtenu dans un contexte de flambée du coût de l'énergie. Cette performance s'explique notamment par la fin des conflits dans plusieurs zones ou pays, la réorientation des dépenses publiques, les mesures d'austérité mises en œuvre dans d'autres et le relèvement de l'aide internationale (+13%).

A titre d'illustration, si la hausse du cours du brut a permis à l'Algérie d'assurer un progrès de son PIB de 5% (5,2% en 2004), générant ainsi des recettes extérieures de 40 milliards \$EU (dont les envois des migrants) et portant les réserves en devises à 61,5 milliards \$EU, l'économie libyenne a avancé de 7% en 2005 avec des recettes d'exportations s'élevant à 20,5 milliards \$EU. Les autres pays africains producteurs de pétrole n'ont pas été en reste, à l'exemple du Nigéria (+4%) qui a vu sa dette annulée de 60% après avoir convenu de régler quelques 12 milliards \$EU au Club de Paris, le Congo Brazzaville (+9,2%), la Guinée Equatoriale (+30% en 2004 et 6,2% en 2005), le Tchad (+13% en 2005 et +36% en 2004) et l'Angola (+16%) avec un excédent budgétaire de 4%.

La plus grande économie du continent (Afrique du Sud) qui dispose d'un Produit Intérieur Brut représentant le tiers de celui de toute l'Afrique subsaharienne et les trois quarts de celui de la zone australe, a enregistré un taux de croissance de 3,7%, tandis que l'une des étoiles du continent, en l'occurrence l'Ile Maurice, voit le ralentissement de sa production s'accroître d'année en année (4% en 2005 contre 6% en 2004), ce par suite de la mise en œuvre de l'Accord Multifibre dans les textiles, l'arrivée à terme des conditions préférentielles consenties à son sucre dans le cadre de la Convention entre l'Union Européenne et les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (UE/ACP).

En sus des récoltes céréalières en recul au Maroc, l'économie de ce pays a été handicapée par le renchérissement du prix des matières premières.

Son industrie textile a, à l'instar de celle de la Tunisie, enregistré une débâcle en raison de la concurrence chinoise. Pays aux moyens limités, le Burkina Faso qui a réorienté ses priorités agricoles, a malgré tout quadruplé en une décennie sa production cotonnière, devenant ainsi le premier fournisseur africain de cette denrée avec quelques 631.000 tonnes, tandis que de son côté le Mali se désengageait quelque peu du secteur et confortait sa place de 3ème producteur d'or après l'Afrique du Sud et le Ghana.

Le Cameroun qui n'arrive toujours pas à maîtriser ses dépenses publiques, a vu le taux de croissance de son économie reculer de 3,5% à 2,8% de 2004 à 2005, pour se situer au même niveau que sa démographie, tandis qu'en Afrique de l'Est, le Kenya a atteint un taux de progression de 5% pendant que l'horticulture devenait le premier produit d'exportation, suivie par le thé et le tourisme avec plus de 1,2 million de visiteurs.

Grâce à la manne pétrolière, le Soudan malgré le conflit qui le déchire, a atteint une croissance de 8,3% et engrangé 3,6 milliards \$EU de revenus énergétiques, tandis que l'Egypte comptabilisait une croissance de 4,8% grâce entre autres aux réformes en profondeur de son arsenal législatif et de son environnement économique afin d'attirer plus d'investissements étrangers directs.

La Réassurance internationale à l'épreuve des événements naturels

A en croire les différentes estimations publiées dans la presse spécialisée, les catastrophes naturelles ont provoqué en 2005 près de 112.000 victimes humaines et 230 milliards \$EU de dégâts matériels. Les 22 ouragans baptisés en 2005 sont intervenus au moment même où s'amorçait un cycle baissier. Les plus connus et les plus destructeurs, en l'occurrence KATRINA, RITA et WILMA ensemble coûteront entre 62 et 82 milliards \$EU d'indemnités. Le premier (KATRINA) se chiffre entre 40 et 60 milliards \$EU, soit près de 2 fois l'ensemble des indemnités actualisées (23 milliards \$EU) réglées au titre de ANDREW en 1992.

Cependant, contrairement à beaucoup d'autres industries qui n'auraient pas résisté à un tel choc financier, l'assurance américaine et la réassurance internationale ont non seulement fait face avec robustesse à leurs engagements, mais en outre la seconde a entamé un processus de recapitalisation (15 milliards \$EU levés en 2005) dont l'issue a été



Environnement Economique et Commercial

la preuve tangible de la confiance des investisseurs dans sa capacité à générer plus de primes et de profits. En effet, l'existence d'opportunités d'expansion explique le succès des opérations de levée de fonds sur nombre de places financières. L'arrivée de nouveaux acteurs dans le secteur de la réassurance corrobore cette confiance et cette solidité des opérateurs, ainsi que l'attente d'un bon retour sur investissement par suite d'un relèvement de la prime et d'un raffermissement des conditions et termes au cours des exercices à venir.

L'attraction pour nombre de fonds alternatifs (Hedge funds) tient au fait que la réassurance procède à une bonne répartition des risques, car il n'existe aucun lien entre ceux tenant à l'activité de base et les autres inhérents aux placements financiers en portefeuille. Toutefois, l'inconvénient de ces types de placements réside dans le manque de permanence, de continuité et de fidélité à l'industrie des assurances. Ils migreront vers d'autres opportunités aussi rapidement qu'ils sont venus dans ce secteur, dès que s'amorcera le prochain cycle baissier.

En effet, l'assurance qui obéit à des cycles connaît en ce moment une phase de raffermissement qui doit beaucoup à la rigueur et à la discipline des souscripteurs soucieux d'appliquer les règles et directives techniques. L'exercice 2005 a enregistré des déficits de souscription conséquents. Ainsi le ratio combiné des membres de l'Association Américaine de Réassurance se situerait à 124% au titre des 3 premiers trimestres de l'année, tandis que les pertes techniques s'élèveraient à 412 millions \$EU pour cette période. Les prévisions météorologiques suggérant une forte activité climatique (ouragans) en 2006 dans le Golfe du Mexique et en d'autres endroits de la planète, les taux en assurance/réassurance dommages demeureront élevés pour quelques temps encore. Ceci explique la remontée des cours des sociétés de réassurance cotées en bourse, après les baisses enregistrées dès la survenance des catastrophes naturelles du 3ème trimestre de l'année.

L'industrie africaine des assurances n'a pas été en reste de ces changements intervenus sur la scène internationale. En effet, si elle a vu le coût de la couverture de sa réassurance grimper de 5% (Automobile et Accidents) à 10% (Excédent de Sinistres Catastrophes) en Afrique du Sud notamment, les conditions et termes sont restés identiques partout ailleurs. Les assureurs directs ont, à l'instar des réassureurs, fait preuve de discipline

et de rigueur, en stabilisant les taux aux niveaux qui étaient les leurs à la fin de 2004, bien qu'au début de l'exercice sous revue une tendance baissiste ait été amorcée, pour être contenue au cours du 3ème trimestre, lorsque les aléas climatiques ont commencé à éroder les surplus engrangés, à partir desquels les souscripteurs avaient cru pouvoir consentir des rabais de prime et conquérir ainsi des parts de marchés. Les hausses des coûts des garanties en réassurance auraient été plus importantes, si les cédantes n'avaient pas d'elles-mêmes relevé substantiellement leurs rétentions propres. En effet, ce fut l'une des solutions auxquelles les assureurs directs ont eu recours, contraints qu'ils avaient été par plusieurs législations nationales de procéder à des augmentations conséquentes de capital. Cette directive de l'autorité de tutelle a été prise notamment au Nigéria, en Ouganda et dans les Etats CIMA, afin de pallier le sureffectif d'opérateurs et les carences financières de nombre de marchés.

L'initiative prise par les actionnaires de deux sociétés parmi les plus importantes au Maroc de fusionner, atteste du bien-fondé du principe d'une capitalisation plus importante des exploitations en vue de les rapprocher davantage des normes internationales. A présent cette nouvelle entité contrôle près du tiers de la production du deuxième marché africain grâce à la complémentarité des portefeuilles des compagnies associées.

La Société Africaine de Réassurance qui reste fidèle à son credo, celui du développement rentable de l'activité d'assurance sur le continent, a mené à terme la troisième augmentation de son capital, en l'ouvrant aux investisseurs non régionaux. Ainsi, quatre agences de financement du développement, parmi les plus en vue dans le monde sont à présents propriétaires de 21% des parts, à côté de la Banque Africaine de Développement, des Etats africains et sociétés locales d'assurance. Dans un environnement où la notation tant du sujet que de ses actionnaires, demeure un critère de choix de la relation d'affaires, l'entrée de financiers parmi les meilleurs (AAA), et la reconduction des notes (A- AM Best et BBB+ S & P) donnent à l'Africa Re un important levier dans sa stratégie commerciale de développement et de consolidation de son portefeuille. Le continent qui est son marché domestique a continué de produire l'essentiel de son chiffre d'affaires, même si les régions voisines du Moyen- Orient et d'Asie (Sud, Sud-Est et Extrême Orient) prennent chaque année une place plus importante dans ses perspectives d'expansion.

Les résultats de l'exercice 2005 sont passés en revue dans cette partie du rapport. L'analyse par branche et par localité porte sur le chiffre d'affaires, les sinistres encourus et les sinistres payés, ainsi que les autres charges de souscription. Elle met en exergue l'évolution des cessions volontaires et les efforts soutenus en vue d'en augmenter le volume, dans un contexte caractérisé par la mondialisation, où tous les acteurs sont traités au même pied d'égalité. Durant l'exercice sous revue, la Société est restée fidèle à sa politique de souscription faite de prudence et de rigueur.

L'exercice 2005 a été marqué par le passage de la méthode de comptabilisation triennale à la méthode annuelle qui tient compte des résultats de toutes les années de souscription, rupture qui s'inscrit en droite ligne des normes internationales. Grâce à sa structure décentralisée, avec une filiale, cinq bureaux régionaux et le Siège principal à Lagos, la Société a renforcé sa proximité avec ses cédantes pour répondre efficacement à leurs besoins.

Les acceptations sont classées ainsi qu'il suit :

- incendie et accident (risques techniques et automobile inclus) ;
- risques pétroliers ;
- maritime et aviation ; et
- vie.

Pour répondre à un souci d'efficacité et de renforcement du contrôle de la Direction, tout en tirant parti de l'originalité de la scène africaine et de ses similitudes avec certains territoires asiatiques, les différents marchés et les centres de production qui en ont la charge se présentent ainsi qu'il suit :

- Afrique de l'Ouest Anglophone - Lagos, Nigéria;
- Afrique Francophone, Ouest et Centre - Abidjan, Côte d'Ivoire;
- Maghreb - Casablanca, Maroc;
- Afrique du Nord-Est et Moyen-Orient - Le Caire, Egypte, devenu Bureau Régional de plein exercice depuis juillet 2005 ;
- Afrique de l'Est et une partie de l'Afrique Australe - Nairobi, Kenya
- Afrique du Sud et un certain nombre de marchés environnants - African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited - Johannesburg, Afrique du Sud;
- Iles africaines de l'Océan Indien et Asie du Sud - Port Louis, Maurice.

Les affaires non africaines ou internationales provenant essentiellement du Moyen-Orient, de l'Asie et de l'Extrême-Orient sont souscrites par trois centres de production (Lagos, Le Caire, et Port Louis).

Le tableau ci-après donne un aperçu des résultats de la Société.

DESCRIPTION (En 000 \$EU)	2005			2004		
	Brut	Retro	Net	Brut	Retro	Net
PRODUCTION						
Primes (nettes d'annulations)	330.547	(35.041)	295.506	299.067	(30.111)	268.956
Mouvement de la provision pour primes non-acquises	(30.671)	14.300	(16.371)	(42.162)	(7.821)	(49.983)
Primes acquises	299.876	(20.741)	279.135	256.905	(37.932)	218.973
DEBOURS						
Sinistres payés	164.756	(15.903)	148.853	126.724	(5.033)	121.691
Mouvement de provision pour sinistres en suspens (y compris l'IBNR)	26.940	20.507	47.447	36.354	(18.248)	18.106
Sinistres encourus	191.696	4.604	196.300	163.078	(23.281)	139.797



Opérations

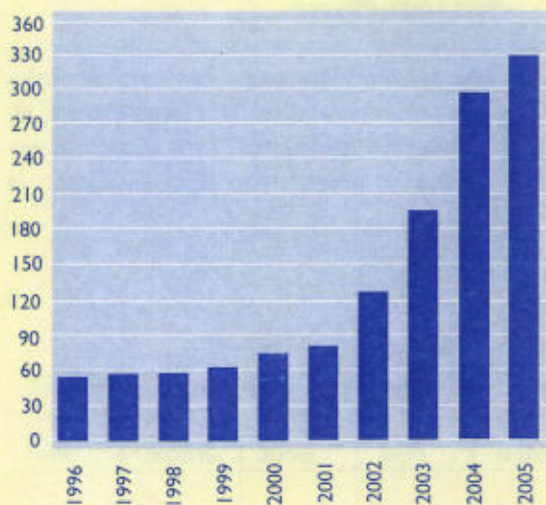
Production

Avec 330,55 millions \$EU, le chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice sous revue est en progression de 10,53% par rapport à 2004 (299,07 millions \$EU). Le niveau relativement modeste de cette hausse comparé à la croissance cumulée de plus de 50% enregistrée pour la période 2002 à 2004, s'explique par le choix d'une politique de consolidation des acquis. D'autre part, les pertes de change subies partout sur le continent sauf en Afrique Orientale et du Nord-Est, se sont traduites par une réduction de 23,61 millions \$EU du volume de la production.

Evolution de l'Encaissement de Primes Brutes

Ainsi qu'il ressort du graphique suivant, l'évolution de la production a été remarquable, avec un taux de croissance moyen de 20,01% sur les dix dernières années.

EVOLUTION DE L'ENCAISSEMENT DE PRIMES BRUTES - En Million \$EU



Entre 2002 et 2004, la Société a mis à profit les facteurs exogènes suivants, pour relever son niveau de croissance sans pour autant compromettre l'excellence qui fait sa réputation :

- la souscription disciplinée adoptée par les acteurs du marché suite aux attentats du 11 septembre et à la crise des marchés boursiers;

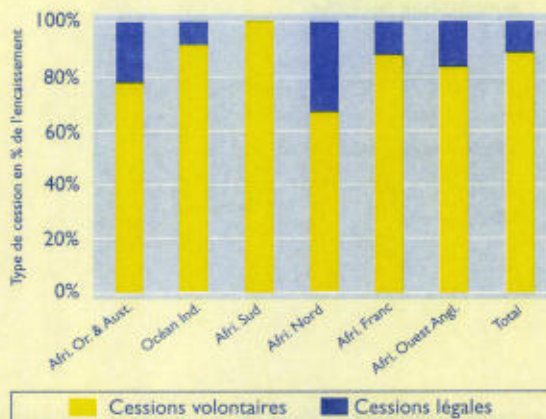
- le retrait de certains acteurs du marché africain à l'instance de leurs compagnies - mères, qui a permis d'offrir une assistance technique additionnelle de qualité ;
- l'appréciation des principales monnaies africaines par rapport au Dollar EU (l'unité de compte de la Société).

Ce qui aurait pu être l'amorce d'un cycle baissier en 2005 a été brusquement interrompu par la survenance des ouragans Katrina, Rita et Wilma.

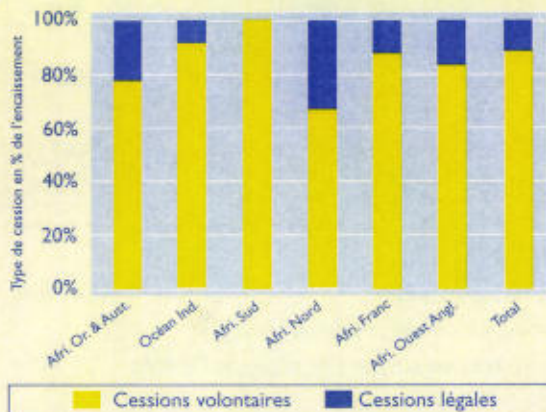
Cessions Volontaires

La hausse constante du volume des cessions volontaires dont le ratio est passé de 67,45% en 1995 à 89,44% en 2005, témoigne de l'efficacité de la stratégie adoptée par la Société pour soutenir la concurrence sur ses principaux marchés et de l'efficacité de la stratégie mise en œuvre depuis le démarrage de ses opérations.

EXERCICE 2005



EXERCICE 2004



REPARTITION GEOGRAPHIQUE

La décentralisation de ses opérations et les bonnes notations financières dont elle a fait l'objet au cours des dernières années, ont permis à l'Africa Re d'affermir sa crédibilité tant au sein du continent qu'en dehors de celui-ci, notamment en Asie du Sud, au Moyen et en Extrême-Orient.

Cette partie du rapport fait l'analyse des performances de la Société par zone géographique.

Afrique Australe

Cette sous-région couverte par la filiale est constituée par les pays de la Zone Rand, le Mozambique, le Botswana et l'Angola. Pour la troisième année consécutive, elle a enregistré le chiffre d'affaires le plus élevé avec 165,92 millions \$EU (affaires en queue de portefeuille incluses), soit 50,20% de la production globale. Ce résultat traduit une hausse de 12,95% par rapport à 2004. Comme l'on pouvait s'y attendre, l'Afrique du Sud a été la principale pourvoyeuse de primes avec une hausse de 23% en monnaie originale qui tient essentiellement à l'augmentation de 5% des taux de l'assurance automobile & accident, et de 10% de l'excédent de sinistres catastrophes. La part du chiffre d'affaires en Dollars EU aurait été plus substantielle, n'eussent été la consolidation du portefeuille et la restructuration de comptes importants, la suspension de la souscription de nouvelles affaires vie et la dépréciation de 12,6% du Rand qui a donné lieu à un manque à gagner de 17,73 millions \$EU.

Maghreb

Le chiffre d'affaires réalisé par les pays du Maghreb est de 33,30 millions \$EU, soit 10,08% de l'encaissement global. Il est en baisse de 13,48% par rapport à l'exercice 2004, du fait des pertes de change et de la décision prise par nombre de réassureurs de la sous-région de restructurer leurs programmes en mettant l'accent sur les traités non proportionnels.

Afrique Orientale

Avec 33,02 millions \$EU, la prime générée par l'Afrique Orientale est en hausse de 21,94% par rapport à l'exercice précédent et représente 9,99% de la production globale. Cette forte progression est consécutive à une croissance générale du chiffre d'affaires sur les marchés couverts par le Bureau Régional et à l'appréciation du Shilling kenyan.

Afrique de l'Ouest Anglophone

Les cinq pays de la sous-région ont réalisé un chiffre d'affaires cumulé de 30,58 millions \$EU, contre 25,57 millions \$EU en 2004, soit 9,25% de la production globale et une croissance de 19,59%. Des affaires additionnelles dans les branches Incendie/ Risques Techniques, Maritime/Aviation et Vie provenant du Nigéria, expliquent cette performance.

Afrique Francophone (Ouest et Centre)

La production enregistrée par cette localité, à savoir 25,96 millions \$EU, représente 7,85% de l'encaissement total de la Société et traduit une hausse de 4,80% par rapport à l'exercice précédent. Cette modeste performance est imputable à la dépréciation de 15,24% du Franc CFA vis-à-vis du Dollar EU.

Iles Africaines de l'Océan Indien

Le volume des primes à l'actif de cette sous-région s'est accru de 7,71% par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 14,81 millions \$EU (13,75 millions \$EU en 2004) ou 4,48% du chiffre global, ce malgré :

- la décision, pour la deuxième année consécutive, de suspendre la souscription de nouvelles affaires facultatives dans l'assurance des biens devenue peu rentable à Maurice ;
- la dépréciation de la Roupie mauricienne (8,51%) et de l'Ariary malgache (16%), qui a donné lieu à une baisse de 8,10% de la production.

Afrique du Nord-Est

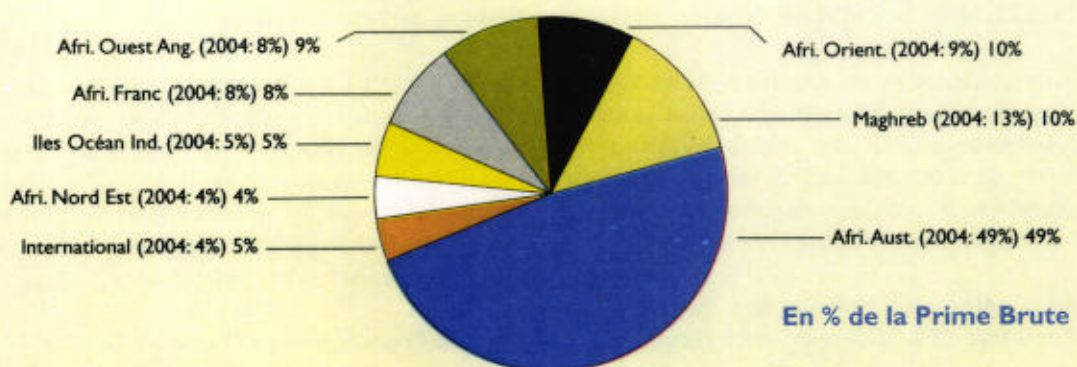
Avec 11,61 millions \$EU, le chiffre d'affaires réalisé par l'Afrique du Nord-Est, en hausse de 9,13% par rapport à l'exercice précédent, représente 3,51% de la production globale. Cette progression a été possible malgré un environnement très concurrentiel, et il est permis de croire que l'élévation de ce centre de production en bureau régional de plein exercice permettra d'accroître le volume de la prime à moyen terme.

Affaires Internationales

Le volume de production enregistré au titre de ces affaires est passé de 11,89 millions \$EU en 2004 à 15,35 millions \$EU, soit 4,64% de l'encaissement global et une progression de 29,10% par rapport à l'exercice précédent. Cette amélioration traduit l'acceptation de l'Africa Re comme un réassureur crédible.



Opérations



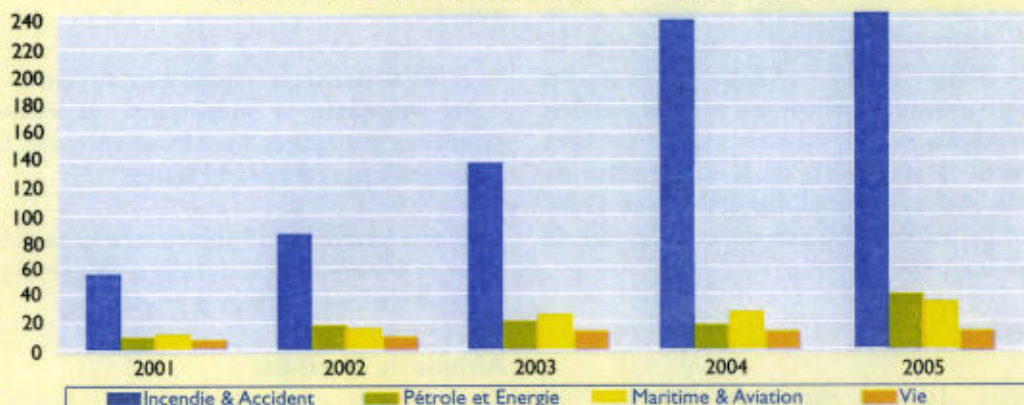
REPARTITION DE LA PRODUCTION PAR BRANCHE

La part la plus importante du chiffre d'affaires provient des branches incendie et accident qui ont généré 245,47 millions \$EU (2004: 240,93 millions \$EU), soit 74,26% de la production (2004 : 80,56%). Celle des affaires pétrolières et énergétiques a été

de 40,33 millions \$EU (2004 : 17,03 millions \$EU) et en représente 12,20% (2004 : 5,69%), contre 33,89 millions (2004 : 30,23 millions) et 10,25% (2004 : 10,11%) pour les branches maritime et aviation. Quant aux affaires vie, elles ont contribué pour 3,29% (2004 : 3,64%) à la production, soit 10,86 millions \$EU (2004 : 10,88 millions \$EU).

Le graphique ci-après illustre ce schéma de répartition.

PRODUCTION PAR BRANCHE - En Millions \$EU



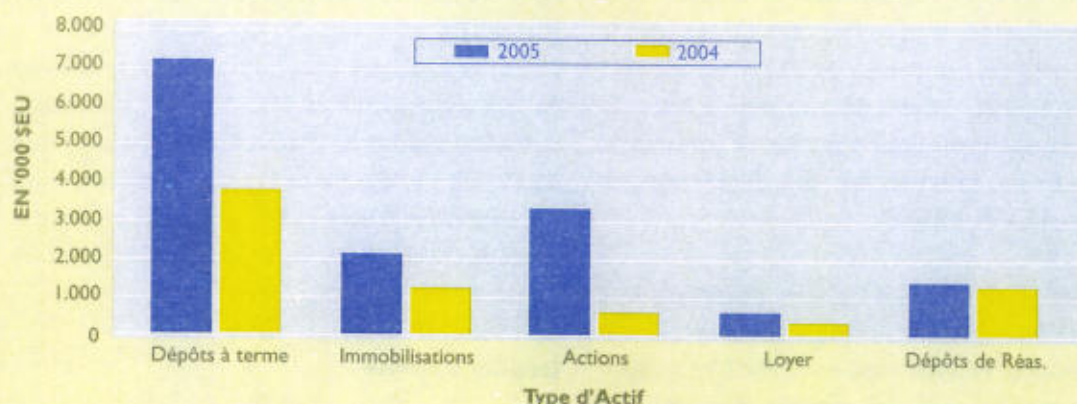
PRODUITS DE PLACEMENTS

La valeur des actifs financiers de la Société s'est nettement améliorée avec une hausse de 30,81% du volume global qui est ainsi passé de 231,09 millions \$EU l'exercice précédent, à 302,28 millions \$EU. Les paiements reçus au titre de l'opération d'augmentation du capital conclue durant l'exercice sous revue, l'accroissement du flux de trésorerie des opérations et les autres activités de placements ont permis de réaliser cette bonne performance, ce en dépit des pertes de change subies dans d'importantes monnaies de transaction, particulièrement en Afrique du Sud où la Société maintient à présent une large part de ses

actifs financiers. En effet, ce pays étant le principal pourvoyeur de primes, 29,30% de ces actifs sont détenus en Rand.

La décision prise l'année dernière de créer un service chargé des placements et de réviser les directives en matière de placement a commencé à porter des fruits. C'est ainsi que les programmes ont été restructurés pour tirer parti d'un certain nombre d'opportunités et des relations avec des institutions financières bien implantées en Afrique. Il en a résulté un accroissement remarquable des produits de placements qui, de 8,72 millions \$EU en 2004, se sont établis à 16,61 millions \$EU, soit un taux de croissance de 90,49%.

PRODUITS DE PLACEMENTS PAR TYPE D'ACTIF



Grâce à l'excellent rendement du portefeuille sud africain, les produits des placements en actions se sont chiffrés à 3,75 millions \$EU (0,93 million \$EU en 2004), tandis que les obligations et autres instruments à revenus fixes ainsi que les dépôts à terme ont généré 2,48 millions \$EU et 7,66 millions \$EU respectivement, contre 1,58 millions \$EU et 4,12 millions \$EU en 2004. Les autres revenus provenant pour l'essentiel de la location d'immeubles ont doublé en passant de 0,41 million \$EU à 0,83 million \$EU tandis que les intérêts sur les dépôts de réassurance ont augmenté de 12,56% en passant de 1,68 million \$EU à 1,89 million \$EU.

Placements à Long Terme

A la faveur des énormes possibilités d'investissement créées suite aux programmes de réforme économique poursuivis par certains pays membres, la Société a, au cours de l'exercice sous revue, révisé sa stratégie de souscription au capital d'entreprises privées, en vue de bâtir graduellement et prudemment un portefeuille à même d'assurer un niveau de rendement plus élevé à long terme. A cette fin, elle a pris une participation minoritaire dans une société de gestion de fonds de retraite dénommée ARM Pension Managers (PFA) Ltd, qui s'est constituée au Nigéria dans le cadre du programme de réforme entrepris dans ce pays. Le Conseil a également approuvé la participation au capital d'un fonds privé, bien que le premier décaissement à cet effet ait été effectué après l'exercice sous revue. Des initiatives similaires sont prévues dans le reste du continent, en mettant à profit la présence de la Société dans les principales places financières.

La participation au capital des deux institutions de financement du développement que sont Afreximbank et Shelter-Afrique, ainsi qu'à celui des compagnies d'assurance directe a été maintenue au même niveau. Tandis que les résultats de Shelter-Afrique restent bons quoique modestes en termes absolus, la crise de gestion qui secoue Afreximbank depuis le début de l'année 2005 ne semble pas s'atténuer. Certes, elle ne semble pas avoir un impact financier matériel direct dans l'immédiat, mais la Direction la suit avec un intérêt particulier et fera les recommandations qui s'imposent au Conseil tout en informant les actionnaires, si des actions spécifiques devaient être prises.

Le montant de 69.709 \$EU perçu à titre de dividende traduit une hausse de 37% en comparaison avec l'exercice 2004 (50.707 \$EU). Toutefois, l'impact de cette performance a été amoindri par la constitution de provisions par rapport à la situation de certaines compagnies d'assurance directe.

Avec 0,83 million \$EU (0,41 million \$EU en 2004), les revenus locatifs ont doublé avec l'occupation totale des espaces à louer dans les immeubles des bureaux du Siège et de Nairobi. Celui de Casablanca qui était pratiquement achevé à la fin de l'année 2005, devrait contribuer à l'augmentation du volume de ces revenus à partir de 2006.

Actions et Obligations

Le recours aux services de deux gestionnaires de fonds additionnels en 2005 a permis une meilleure répartition et une meilleure tenue du portefeuille d'actions et d'obligations en Amérique du Nord, en

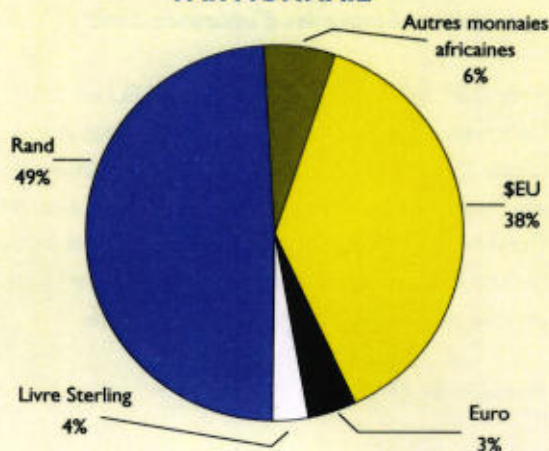


Opérations

Europe et Afrique du Sud. La valeur marchande de ces titres dont 68% représentent des obligations de première classe à revenus fixes et 32% des actions bien diversifiées, est passée de 29,74 millions \$EU en 2004 à 58,26 millions \$EU. La note « AA » de S&P a été maintenue pour la gestion du portefeuille des placements à revenus fixes et la durée moyenne fixée en deçà de 3,5 ans.

Hors des Etats Unis, les places boursières ont de manière générale enregistré d'excellentes performances en 2005, mais un Dollar fort a décalé la plus grande part des revenus engrangés en monnaies locales, qui sont néanmoins restés plus élevés que ceux générés par les actions américaines. Sur les marchés de la Zone Euro, le rendement des placements s'est établi à 26,3%; il a été de 20,1% au Royaume Uni et a atteint le niveau impressionnant de 45,77% en Afrique du Sud. Aux Etats Unis par contre, et pour la deuxième année consécutive, la performance est restée morose depuis 2003 où un taux de 28,7% avait été réalisé, ainsi qu'en atteste l'indice S&P 500 qui a terminé l'exercice avec un rendement modeste de 4,93%, contre 10,9% en 2004. Le marché obligataire américain a, malgré la hausse du taux de base de la Réserve Fédérale, réalisé un chiffre de 2,43% selon l'indice agrégatif Lehman Brothers, tandis qu'en Europe les obligations d'états ont eu des rendements de 5,2% et 8% en Euros et en Livres Sterling respectivement contre 4% et 8,8% pour les obligations de sociétés.

PRODUITS DE PLACEMENTS PAR MONNAIE



Les instruments à revenus fixes constituant la part la plus importante du portefeuille, les résultats globaux s'en sont trouvés affaiblis, même si leur performance n'a pas été en deçà des objectifs. Le

taux de rendement des placements en Dollars EU a été de 2,64% (objectif fixé à 2,96%), celui du portefeuille en Euros de 10,62% (objectif fixé à 11,7%) et celui des placements en Livres Sterling de 4,2% (objectif fixé à 4,3%). Quant au portefeuille en Rand, il a pulvérisé l'objectif de 1%, avec un taux de 25,52% à la clôture de l'exercice, tandis que les placements en actions et les obligations ont eu des rendements respectifs de 51% et 9,72% (objectifs fixés à 48,2% et 9,69%).

Dépôts à Terme

La Federal Reserve Board a poursuivi son programme de renforcement de la politique monétaire entamé en juin 2005, et augmenté huit fois ses taux de base de 25 points chacun, pour les porter à 4,25%. A l'instar de l'exercice précédent, la Société a tiré profit de la hausse des taux d'intérêts, la plus grande part de l'actif financier étant placée dans des dépôts à termes et d'autres instruments du marché monétaire. Par conséquent, les revenus tirés de cette source se sont accrus de 86,4%, en passant de 4,12 millions \$EU en 2004 à 7,69 millions \$EU.

Autres Revenus d'Exploitation

Ces revenus principalement constitués par la commission au titre de la gestion des pools Aviation et Energie ont augmenté de 22,9% par rapport à l'exercice précédent et s'élèvent à 0,80 million \$EU (2004 : 0,65 million \$EU), hausse consécutive à celle du volume de primes souscrites par ces entités.

DEBOURS Sinistralité

Le montant total payé au titre des sinistres s'élève à 164,76 millions \$EU, contre 126,72 millions \$EU en 2004, donnant lieu à un ratio de 49,84% contre 42,37% l'exercice précédent.

Les sinistres encourus (sinistres payés : 164,76 millions \$EU et mouvements des provisions pour sinistres en suspens : 26,94 millions \$EU) se sont chiffrés à 191,70 millions \$EU contre 163,08 millions \$EU en 2004 (sinistres payés : 126,72 millions \$EU et mouvements des réserves : 36,36 millions \$EU).

Opérations



Le tableau ci-après donne un aperçu de la sinistralité.

RATIO DES SINISTRES BRUTS PAR BRANCHE - EXERCICE 2005 En millions \$E.U

BRANCHE	AFFAIRES REGIONALES			ACCEPTATIONS INTERNATIONALES			TOTAL		
	Sinistres	Primes	Ratio	Sinistres	Primes	Ratio	Sinistres	Primes	Ratio
	Encourus	Acquises	sinistres %	Encourus	Acquises	sinistres %	Encourus	Acquises	sinistres %
Incendie & accident (risques techniques inclus)	156,29	240,66	64,94	4,56	5,64	80,85	160,85	246,30	65,31
Maritime & aviation	19,96	38,98	51,21	2,52	3,53	71,39	22,48	42,51	52,88
Vie	8,37	11,07	75,61	-	-	-	8,37	11,07	75,61
Total	184,62	290,70	63,51	7,08	9,17	77,21	191,70	299,88	63,93

Sinistralité par centre de production

Le ratio des sinistres payés par l'Afrique de l'Ouest Anglophone, soit 30,18%, a été plus favorable que celui de l'exercice précédent (33,02%). Toutefois, le chiffre net est de 41,94% (31,15% en 2004).

Avec 40,29% (net : 45,50%), le ratio brut des sinistres payés par l'Afrique Francophone (Ouest et Centre) s'est détérioré par rapport à 2004 où il était de 25,51% (net : 25,01%).

Dans la zone du Maghreb, le plus grand sinistre assuré en Afrique et dans le monde arabe (474 millions \$EU), en l'occurrence celui de SKIKDA survenu le 19 janvier 2004, a été à l'origine de la forte hausse du ratio brut qui est passé de 40,74% en 2004 à 108,02%, tandis que le ratio net s'est établi à 76,28% (2004 : 41,47%).

Le bureau de souscription de l'Afrique du Nord et du Nord-Est a vu ses chiffres s'améliorer notablement avec un ratio brut de 20,09% (2004 : 36,94%) et un ratio net de 31,16% (2004 : 36,47%).

En Afrique Orientale la sinistralité s'est améliorée par rapport à l'exercice précédent. Le ratio brut a été de 39,92% (2004 : 46,81%) et le ratio net de 40,76% (2004 : 49,32%).

En l'absence de sinistres majeurs, une nette amélioration a été notée à Maurice avec un chiffre

brut de 47,20% (ratio net : 46,17%) contre 66,71% (ratio net : 54,37%) en 2004.

La filiale en Afrique du Sud a enregistré au titre de ses acceptations et des affaires en queue de portefeuille un ratio brut de 49,04% qui a augmenté par rapport à 2004 (45,32%) ; le ratio net s'est établi à 54,42% contre 49,46% l'exercice précédent.

S'agissant des affaires internationales, le ratio s'est détérioré en passant de 33,13% en 2004 à 35,45%, essentiellement en raison du règlement partiel de la part de l'Africa Re dans les sinistres occasionnés par le Tsunami pour un montant de 1,11 million \$EU, et du paiement de 0,44 million \$EU au titre des inondations de Mumbai survenus en juillet 2005. Ne souscrivant pas de risques européens et Nord américaines, la Société n'avait pas d'engagement direct par rapport aux importants sinistres occasionnés par les ouragans dévastateurs qui ont ravagé certaines parties des Etats Unis au cours de la période sous revue.

Commissions et Charges

Les commissions et charges brutes se sont chiffrées à 74,93 millions \$EU, contre 73,65 millions \$EU l'exercice précédent, tandis que les recouvrements auprès des rétrocessionnaires se sont élevés à 6,17 millions \$EU (2004: 3,41 millions \$EU). Ainsi, le volume des commissions et charges nettes a baissé de 70,24 millions \$EU en 2004 à 68,76 millions \$EU.



Opérations

En conséquence, le ratio net qui en a découlé s'est amélioré, en passant de 23,27% à 26,61% en 2004.

RESULTATS DE L'EXERCICE FINANCIER 2005

Comme annoncé aux actionnaires dans le rapport portant sur l'exercice 2004, la méthode de comptabilisation par fonds jusque-là utilisée, et qui ne permet de déterminer les revenus nets d'une année de souscription qu'à la clôture du troisième exercice, a été abandonnée. En conséquence, les états financiers 2005 ont été préparés selon la méthode annuelle qui elle, détermine les résultats à la fin de la période comptable, et reflète les profits ou pertes enregistrés dans les opérations de réassurance y afférentes, ainsi que tout ajustement relatif aux périodes antérieures. Elle est conforme à la norme IFRS 4 sur les Contrats d'Assurance et permet de donner toute son importance à l'information financière et en même temps d'améliorer la comparabilité des chiffres, dans la mesure où la plupart des réassureurs s'y appuient pour préparer leurs états financiers.

Avec 330,55 millions \$EU, le chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice est en hausse de 10,5% par rapport à 2004 (299,07 millions \$EU), et représente 94,8% du montant budgétisé, soit 348 millions \$EU. Tandis que les centres de production de l'Afrique de l'Ouest Anglophone et de l'Afrique Orientale ont atteint l'objectif fixé, le recours excessif à la couverture XL en remplacement des traités proportionnels sur quelques marchés de l'Afrique du Nord, ainsi que la dépréciation des taux de change de certaines monnaies de transaction (CFA : 15,2%, Rand : 12,6%, Dirham : 12,5%, Dinar : 13,5%, Roupie mauricienne : 8,5%), ont contribué aux écarts budgétaires enregistrés par les autres bureaux de la Société. Avec le relèvement sensible du niveau du capital minimum requis pour les sociétés d'assurance et de réassurance dans plusieurs pays, il est espéré que les réassureurs pourront amener les cédantes à utiliser davantage l'excédent de sinistres pour leurs besoins en réassurance dans les prochaines années.

Dans le retraitement des résultats techniques de 2004 à la suite du passage à la méthode de comptabilisation annuelle, des primes additionnelles en attente de comptabilisation ou en queue de portefeuille, notamment sur des comptes importants en Afrique Australe, ont été enregistrées en une opération unique. Après ajustements pour les mouvements de la provision pour primes non acquises, la prime nette de rétrocessions s'est élevée à 279,14 millions \$EU, en progression de 27,47% comparée au montant de 218,97 millions \$EU réalisé en 2004.

De 30,11 millions \$EU l'exercice précédent, le volume des rétrocessions est passé à 35,04 millions \$EU. Avec l'abolition du Traité en Excédent de Plein Africain, celles-ci sont constituées par le coût du programme XL et les couvertures additionnelles acquises pour protéger les plus grands risques pétroliers et pétrochimiques acceptés. Les rétrocessionnaires sont rigoureusement choisis en tenant compte des critères de fiabilité requis. De manière générale, leur note de capacité financière doit être au moins égale à celle de l'Africa Re.

Le solde en faveur des rétrocessionnaires après provision pour les mouvements des primes en attente de comptabilisation et les primes non acquises a été de 20,74 millions \$EU contre 37,93 millions \$EU en 2004. Cette chute tient au retraitement de ce compte suite au passage à la méthode de la comptabilisation sur base annuelle, ainsi que de la finalisation du processus d'abolition du Traité en Excédent de Plein Africain. La provision pour les primes en attente de comptabilisation et les primes non acquises devrait se stabiliser à partir de 2006.

Un montant de 164,76 millions \$EU traduisant une augmentation de 30,01% par rapport à l'exercice précédent (126,72 millions \$EU) a été payé au titre des sinistres bruts. Le règlement de la part de la Société dans le sinistre de Skikda (Algérie), soit 24 millions \$EU, ainsi que le paiement partiel des sinistres occasionnés par le Tsunami en décembre 2004 expliquent cette hausse. Les soldes à recouvrer

auprès des rétrocessionnaires, notamment pour le sinistre de Skikda, se chiffrent à 15,90 millions \$EU (2004 : 5,03 millions \$EU). Ainsi les sinistres nets payés s'élèvent à 148,85 millions \$EU, contre 121,69 millions \$EU en 2004. Les ajustements relatifs au mouvement des sinistres en suspens (y compris l'IBNR) ont porté le chiffre des sinistres nets à 196,3 millions \$EU (139,80 millions \$EU l'exercice précédent).

Les frais de gestion se sont établis à 11,15 millions \$EU contre 10,32 millions \$EU en 2004, soit une hausse de 8,06%. Conformément au nouveau format de présentation des données financières, ces frais incluent toutes les charges administratives ainsi que les dépenses statutaires et celles afférentes à l'audit. Les chiffres de 2004 ont été retraités sur la même base pour des besoins de comparabilité. La révision des émoluments des membres de la Direction et du personnel, l'élévation du bureau de contact du Caire en bureau régional de plein exercice, ainsi que les recrutements effectués à Johannesburg et à Maurice ont donné lieu à une hausse de 19,89% de la masse salariale. Dans l'ensemble cependant, les frais de gestion sont restés dans la limite du budget approuvé.

Les produits de placements et revenus provenant d'autres sources, y compris les dépôts de réassurance, se sont élevés à 17,45 millions \$EU

contre 9,42 millions \$EU en 2004, du fait de l'augmentation de l'actif financier et de la hausse des taux d'intérêts, ainsi que de la performance du portefeuille d'actions et d'instruments à revenus fixes qui a été géré avec professionnalisme. S'y ajoute un gain de change matérialisé de 0,27 million \$EU contre une perte de 0,43 million \$EU l'exercice précédent.

Sur la base de ce qui précède, le profit net avant impôts a pratiquement doublé en passant de 10,97 millions \$EU en 2004 à 20,64 millions \$EU.

AFFECTATION DES RESULTATS

Soucieux de consolider davantage l'assise financière de la Société tout en rémunérant le capital libéré par les actionnaires, le Conseil recommande de répartir le résultat net ainsi qu'il suit :

- 9.418.209 \$EU à la réserve générale conformément à la Résolution n°4 /1992
- 2.524.500 \$EU à titre de dividende au taux de 2,55 \$EU (1,75 \$EU en 2004) par action souscrite et payée d'une valeur nominale de 100 \$EU ; et le solde, soit :
- 6.893.709 \$EU en report à nouveau



Inauguration de l'Immeuble du Bureau Régional de Casablanca par S. E. le Ministre des Finances du Royaume du Maroc.



*Immeuble Africa Re, Casablanca
Inauguré en Avril 2006.*



Société Africaine

Bilan Consolidé au

ACTIF	Notes	2005	2004
		'000 \$EU	'000 \$EU
Encaisse et quasi-espèces		28.370	57.561
Placements	3	343.420	267.779
Primes à recevoir		9.734	36.468
Débiteurs divers		2.835	1.513
Coûts d'acquisition différés	4	18.760	23.873
Montants dus par des compagnies sur comptes de réassurance	5	65.153	64.053
Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques	6	12.122	36.189
Biens de Placement	7	6.645	6.654
Immobilisations corporelles	8	14.067	12.499
Total actif		501.106	506.589

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration de l'Africa Re le 13 avril 2006 et signés en son nom par:

Musa AL NAAS
Président

Bakary KAMARA
Directeur Général

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



Deloitte.

S.A. au capital de 37 500 000 FCFA
Compte contribuable 9104684 A RC Abidjan 156849
Imm. Alpha 2000 - 14^e et 18^e Etage
Rue Gourgas - Plateau
01 B.P. 224 Abidjan 01 - Côte d'Ivoire
Tél.: (225) 20.25.02.50
Fax: (225) 20.21.84.46 / 20.25.02.60
www.deloitte.com

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ AFRICAINE DE REASSURANCE

Nous avons procédé à l'audit des Etats financiers consolidés de la Société Africaine de Réassurance (AFRICA RE) pour l'exercice clos le 31 décembre 2005. Ceux-ci comprennent le Bilan, l'Etat des revenus et dépenses, l'Etat des comptes de résultats techniques, l'Etat de variation des réserves, l'Etat des variations de trésorerie, et les Notes y afférentes. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux politiques comptables qui y sont énoncées, aux fins de soumettre des états financiers audités et approuvés aux actionnaires de la société.

Responsabilités respectives du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes

Le Conseil d'administration de la société est responsable de l'arrêté de ces états financiers consolidés. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion motivée sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit.

Base de notre opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes internationales relatives à la révision comptable. Ces normes requièrent la planification et la mise en œuvre de diligences qui permettent d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'inexactitude significative. Un audit comprend également l'examen, sur la base de tests, d'évidence corroborant les montants et informations figurant dans les états financiers. Un audit comprend également une évaluation des principes comptables suivis et des principales estimations faites par la Direction ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des comptes annuels. Nous considérons que l'audit effectué constitue une base raisonnable pour formuler notre opinion.

Opinion

A notre avis, les Etats financiers consolidés sont sincères et donnent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière de la Société Africaine de Réassurance au 31 décembre 2005, de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Deloitte & Touche
Deloitte & Touche
Abidjan,
Côte d'Ivoire
13 avril 2006

De Réassurance

31 Décembre 2005



PASSIF	Notes	2005	2004
		'000 \$EU	'000 \$EU
Impôt sur le revenu de l'exercice		1.206	375
Compte courant des actionnaires		11.777	-
Divers comptes à payer		5.208	6.599
Montants dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	9	49.708	68.918
Impôt différé	10	734	76
Provisions techniques	11	263.878	291.134
Total passif		332.511	367.102
Fonds propres			
Bénéfices non distribués		22.266	14.360
Autres réserves	12	32.896	32.268
Primes d'émission d'actions	13	13.433	6.403
Capital - actions	13	100.000	86.456
Total fonds propres		168.595	139.487
Total passif et fonds propres		501.106	506.589

Les états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration de l'Africa Re le 13 avril 2006 et signé en son nom par:

Musa AL NAAS
Président

Bakary KAMARA
Directeur Général

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



Société Africaine de Réassurance
Etat Consolidé des Résultats
Exercice clos le 31 Décembre 2005

		2005	2004
	Notes	'000 \$EU	'000 \$EU
Primes brutes acquises	14	299.876	256.905
Moins: primes rétrocédées		(20.741)	(37.932)
Primes nettes acquises		279.135	218.973
Produits de placements	15	16.609	8.719
Commissions de rétrocession		6.170	648
Autres revenus d'exploitation	16	843	698
Revenu total		302.757	229.038
Sinistres nets encourus	17	(196.300)	(139.797)
Frais d'acquisition		(74.934)	(67.517)
Dépenses administratives	18	(11.149)	(10.317)
Frais financiers – gains/(pertes) de change		266	(433)
Bénéfice avant impôt sur le revenu		20.640	10.974
Impôt sur le revenu	19	(1.804)	(505)
Bénéfice de l'exercice		18.836	10.469

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.

Société Africaine de Réassurance
Etat Consolidé de l'Evolution du Capital au 31 Décembre 2005
Exercice clos 31 Décembre 2005

	Notes	Bénéfice non-distribué '000 \$EU	Réserve de conversion '000 \$EU	Réserve générale '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de change '000 \$EU	Réserve de sinistres '000 \$EU	Primes d'émission d'actions '000 \$EU	Capital - actions '000 \$EU	Total '000 \$EU
Au 1er Janvier 2005 - ainsi qu'indiqué précédemment									
Changements dans la politique comptable	2c								
- Revenus et dépenses de réassurance		4.896	4.026	18.748	6.294	3.200	6.403	86.456	130.023
- Dividende proposé		7.952	-	-	-	-	-	-	7.952
		1.512	-	-	-	-	-	-	1.512
- au 1er janvier 2005, après réévaluation		14.360	4.026	18.748	6.294	3.200	6.403	86.456	139.487
Revenus / (dépenses) nets comptabilisés directement dans le capital									
- Différences de change		-	(8.790)	-	-	-	-	-	(8.790)
Bénéfice de l'exercice		18.836	-	-	-	-	-	-	18.836
Revenu total comptabilisé pour 2005		18.836	(8.790)	-	-	-	-	-	10.046
Dividende déclaré sur les comptes 2004		(1.512)	-	-	-	-	-	-	(1.512)
Transferts à la réserve générale		(9.418)	-	9.418	-	-	-	-	-
Produits d'émission d'actions	13	-	-	-	-	-	7.030	13.544	20.574
Au 31 Décembre 2005		22.266	(4.764)	28.166	6.294	3.200	13.433	100.000	168.595

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



Société Africaine de Réassurance

Etat Consolidé de l'Evolution du Capital au 31 Décembre 2004

	Au 1er janvier 2004 - ainsi qu'indiqué précédemment									
	Notes	Bénéfice non-distribué '000 \$EU	Réserve de conversion '000 \$EU	Réserve générale '000 \$EU	Réserve pour fluctuation de change '000 \$EU	Réserve de sinistres '000 \$EU	Primes d'émission d'actions '000 \$EU	Capital - actions '000 \$EU	Total '000 \$EU	
Changements dans la politique comptable	2c	2.284	210	13.923	5.794	3.000	2.7823	66.083	94.077	
- Revenus et dépenses de réassurance		7.132	-	-	-	-	-	-	7.132	
- Dividende proposé		1.057	-	-	-	-	-	-	1.057	
- au 1er janvier 2004, après réévaluation		10.473	210	13.923	5.794	3.000	2.783	66.083	102.266	
Revenus / (dépenses) nets comptabilisés directement dans le capital										
- Différences de change		-	(3.816)	-	-	-	-	-	(3.816)	
Bénéfice de l'exercice		10.469			10.469					
Revenu total comptabilisé pour 2004		10.469	(3.816)	-	-	-	-	-	14.285	
Dividende déclaré sur les comptes 2003		(1.057)	-	-	-	-	-	-	(1.057)	
Transfert à la réserve générale et aux autres réserves		(5.525)	-	4.825	500	200	-	-	-	
Produits d'émission d'actions	13	-	-	-	-	-	3.620	20.373	23.993	
Au 31 Décembre 2004		14.360	4.026	18.748	6.294	3.200	6.403	86.456	139.487	

Les notes annexées font partie intégrante de ces états.



Société Africaine de Réassurance
Etat Consolidés du Flux de Trésorerie
Exercice clos 31 Décembre 2005



		2005	2004
	Notes	'000 \$EU	'000 \$EU
Activités d'exploitation			
Produit des opérations	21	63.922	46.317
Impôt sur le revenu		(315)	(54)
Montant net généré par les activités d'exploitation		63.607	46.263
Activités de placement			
Achat de biens et équipements		(2.587)	(2.427)
Placements		(102.699)	(44.350)
Produit de la cession de biens et équipements		53	57
Montant net généré par les activités de placement		(105.233)	(46.720)
Activités de financement			
Produit de la souscription d'actions		20.574	23.993
Dividendes payés		(1.653)	(768)
Montant net généré par les activités de financement		18.921	23.225
Hausse /(baisse)/ nette de l'encaisse et des quasi-espèces		(22.705)	22.768
Mouvement de l'encaisse et des quasi-espèces			
Au début de l'exercice		57.561	29.466
(Baisse)/hausse nette tel qu'indiqué ci-dessus		(22.706)	22.768
(Pertes)/gains de change sur l'encaisse et les quasi-espèces		(6.486)	5.327
A la clôture de l'exercice		28.370	57.561



Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005

I Informations générales

La Société Africaine de Réassurance a été créée en 1976 par des Etats membres de l'Union Africaine (alors dénommée Organisation de l'Unité Africaine) et la Banque Africaine de Développement, en tant qu'institution inter-gouvernementale ayant pour mission de:

- mobiliser des ressources financières à partir d'opérations d'assurance et de réassurance;
- placer les fonds ainsi mobilisés en Afrique pour aider à accélérer le développement économique du continent; et
- promouvoir le développement de l'assurance et de la réassurance en Afrique, en favorisant la croissance des capacités de souscription et de rétention nationales, régionales et sous-régionales.

Le Siège de la Société est sis à Lagos, Nigéria, à l'adresse suivante:

Plot 1679 Karimu Kotun Street
Victoria Island
PMB 12765
Lagos, Nigeria

Pour ses opérations de réassurance, la Société dispose d'un réseau de bureaux sis à Abidjan, le Caire, Casablanca, Lagos, Nairobi, Port Louis et Johannesburg par l'intermédiaire de sa filiale en Afrique du Sud, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited.

2 Brève description des principes comptables appliqués

Ci-après une description des principes comptables appliqués dans la préparation des présents états financiers:

(a) Base de préparation

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes Internationales de Communication Financière (IFRS) et suivant la clef d'interprétation élaborée à ce sujet par le Comité International des Normes Comptables (IASB).

La monnaie de présentation est le Dollar des Etats Unis et les états sont dressés selon la méthode du coût historique, avec les modifications nécessaires en ce qui concerne la comptabilisation de certains placements financiers à leur valeur actuelle.

Pour obéir aux normes IFRS, la préparation

des états financiers nécessite le recours à certaines hypothèses et estimations de base en matière de comptabilité. En outre, elle exige de la Direction un sens du jugement dans l'application des politiques comptables de la Société. Bien que les estimations reposent sur des informations historiques, des analyses actuarielles ainsi qu'une bonne connaissance des événements d'actualité, les résultats réels ne permettent pas toujours de les corroborer.

Les estimations et hypothèses de base font l'objet de révisions périodiques afin de prendre en considération toute donnée nouvelle. Ces révisions sont effectuées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent.

(b) Adoption de nouvelles Normes Internationales de Communication Financière et de Normes Révisées

Jusqu'au 1er janvier 2005, les états financiers étaient établis suivant les normes IAS pertinentes pour les opérations de la Société. A compter de cette date, elle a adopté toutes les Normes Internationales de Communication Financière applicables à ses opérations.

Les présents états financiers sont les premiers à être élaborés sur la base des normes IFRS et dans ce cadre, la norme IFRS 1 a été appliquée. La clôture de l'exercice financier intervient le 31 décembre et donne lieu à la publication d'informations comparatives sur une période d'un an.

La mise en application initiale des nouvelles normes et des normes révisées a conduit à l'ajustement des informations financières contenues dans la note 2 (c) et à l'annexe 2 ci-dessous.

(c) Changement de la politique comptable

Suite à l'adoption des normes IFRS 4 relatives aux contrats d'assurance, le Groupe a modifié sa politique de comptabilisation des revenus et dépenses de réassurance. Auparavant, les comptes de chaque année de souscription restaient ouverts pendant une période de trois ans au cours de laquelle l'excédent des revenus sur les charges était transféré à la réserve pour sinistres à payer. A présent, la méthode appliquée consiste à déterminer annuellement les résultats techniques de chaque année de souscription, ainsi que décrit aux points (e) et (f) ci-dessous, car elle permet



d'obtenir des informations plus pertinentes et plus fiables sur les résultats financiers de la Société. Les états financiers de l'exercice 2004 ont fait l'objet d'une réévaluation pour tenir compte de ce changement.

Avec l'adoption des normes IAS 10 révisées, Evénements intervenus après l'établissement du Bilan, le dividende d'un exercice donné n'est inclus dans le passif qu'après son approbation par les actionnaires, contrairement à la pratique antérieure qui consistait à le comptabiliser comme élément du passif dès sa proposition par les Administrateurs.

De la même manière, les biens immobiliers générant des revenus locatifs et jusque-là considérés comme des immobilisations corporelles, sont comptabilisés séparément à titre de biens d'investissements, conformément à la norme IAS 40 révisée.

(d) Consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent l'actif, le passif et les résultats de la Société Africaine de Réassurance et de sa filiale, African Reinsurance Corporation (South Africa) Limited.

Toutes les transactions et tous les soldes importants inter-sociétés ont été supprimés.

(e) Classification des Contrats d'Assurance

Sont classés sous cette rubrique les contrats par lesquels le Groupe accepte de tiers (cédantes) des risques d'assurance importants, en s'engageant à les compenser ou à compenser d'autres bénéficiaires en cas de survenance d'un événement spécifique (risque assuré) qui occasionnerait un préjudice au détenteur de la police ou à tout autre bénéficiaire.

(f) Comptabilisation et Evaluation des Contrats d'Assurance

Aussi bien les contrats d'assurance à court terme que les contrats à long terme sont comptabilisés sur base annuelle.

(i) Primes d'assurance à court terme

Les primes souscrites au titre de contrats d'assurance à court terme comprennent des soldes portant sur les contrats conclus durant l'année, indépendamment du fait qu'ils se rapportent en tout ou partie à une période comptable ultérieure. Elles incluent également

des ajustements aux primes souscrites pour le compte d'exercices précédents ainsi que des estimations de primes en attente de comptabilisation ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une notification par l'assuré pour des contrats en vigueur à la fin de la période. Lorsque des états de comptes d'assurance ne sont pas reçus à la clôture de l'exercice, il est procédé à une estimation des primes sur la base des dernières informations disponibles. Des estimations sont effectuées à la date du bilan afin de comptabiliser les ajustements rétrospectifs de primes ou commissions. Les primes se rapportant à la période d'expiration des risques sont considérées comme acquises et comptabilisées au titre des recettes pour la période; en revanche, celles relatives aux risques en cours sont comptabilisées en tant que provision pour primes non acquise. Les sorties de portefeuille relatives aux primes acquises sont considérées comme des éléments de dépense, suivant les services de réassurance reçus.

(ii) Provision pour primes d'assurance à court terme non acquises

La part de la prime brute souscrite sur des contrats d'assurance à court terme, devant être acquise l'année suivante ou durant les années à venir, est comptabilisée comme provision pour prime non acquise. Le montant est calculé séparément pour chaque contrat à la date du bilan ; pour les traités proportionnels, il correspond au huitième de la prime tandis que dans le cas des affaires facultatives et non proportionnelles, il est déterminé au prorata. Lorsque la nature des affaires et du risque ne justifie pas le recours à ces méthodes, la provision pour primes non acquises est calculée selon des bases conformes au profil de risque du contrat d'assurance.

(iii) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à court terme

Les sinistres encourus, dans le cadre des contrats d'assurance à court terme, s'entendent des sinistres payés et des frais de traitement effectués durant l'exercice financier, y compris les mouvements dans les provisions pour sinistres en suspens et l'IBNR. Les sinistres en suspens comprennent des provisions pour soldes à régler à terme au titre de sinistres encourus mais non encore payés à la date du bilan – qu'ils aient été notifiés ou non – ainsi que des frais de traitement. Ceux survenus à la date du bilan



Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005

et qui ont été notifiés à la Société par les cédantes sont passés en écritures selon les montants communiqués par ces dernières. En outre, des provisions adéquates sont constituées pour les sinistres encourus à la date du bilan, sans qu'un avis ait été reçu, ce en s'appuyant sur l'expérience de la sinistralité ainsi que sur les informations les plus fiables disponibles à ce moment. Les provisions pour sinistres en suspens sont portées au bilan en tenant compte de leur valeur comptable et ne font l'objet d'une actualisation que lorsqu'un délai particulièrement long s'est écoulé entre la date du sinistre et celle du règlement; à cette fin, le taux utilisé est celui qui reflète le mieux les estimations les plus récentes de la valeur temporelle de l'argent et des risques y afférents. Les soldes à recouvrer au titre des sinistres sont présentés séparément en tant qu'éléments de l'actif.

Tandis que les Administrateurs et la Direction estiment que la provision brute au titre des sinistres en suspens ainsi que les recouvrements de soldes de réassurance y afférents, sont correctement enregistrés sur la base des informations disponibles à la date du bilan, des changements de la provision définitive pour sinistres peuvent intervenir en raison d'événements et d'informations ultérieurs, d'où la nécessité de procéder à des ajustements importants du montant prévu. Les ajustements opérés sur la provision pour sinistres d'années antérieures sont reflétés dans les états financiers pour le compte de la période durant laquelle ils ont été effectués, et présentés séparément s'ils ont une incidence majeure. Les méthodes utilisées pour faire les estimations et les estimations elles-mêmes font l'objet d'une révision périodique afin de prendre en compte toutes les données nouvelles et de produire ainsi les estimations les plus fiables au moment de la présentation du rapport.

(iv) Provision pour risques en cours dans le cadre des contrats d'assurance à court terme

Lorsque la valeur prévue des sinistres et frais imputables aux périodes non échues de contrats d'assurance en vigueur à la date du bilan, dépasse la provision pour primes non acquises relative à ces contrats, après déduction d'éventuelles charges reportées, une provision est faite pour couvrir les risques en cours à concurrence du montant estimé du dépassement.

(v) Sinistres relatifs aux contrats d'assurance à long terme

Les sinistres encourus dans le cadre des contrats d'assurance à long terme sont constitués par les sinistres survenus durant l'exercice, y compris la provision pour les paiements aux détenteurs de polices. Les sinistres en suspens sur des contrats d'assurance à long terme, survenus à la date du bilan et ayant été notifiés à la compagnie par les cédantes, sont enregistrés en fonction des montants indiqués par ces dernières.

Les excédents ou pertes d'exploitation découlant de contrats d'assurance sont déterminés par la méthode d'évaluation actuarielle périodique. Ces montants sont obtenus après comptabilisation du mouvement des engagements actuariels, dans le cadre des polices non échues, des provisions pour les commissions sur les bénéfices ainsi que des ajustements aux provisions pour imprévus et autres réserves dans le cadre des engagements envers les détenteurs de polices.

(vi) Test d'adéquation du Passif

A la date du bilan, des tests sont effectués afin de vérifier l'adéquation des éléments du passif de contrats nets de coûts d'acquisition différés. Aux fins de cette opération, il est fait recours aux estimations courantes les plus fiables concernant les flux de trésorerie, aux dépenses relatives au traitement de sinistres et les frais administratifs, ainsi qu'au produit du placement des valeurs garantissant ces éléments du passif. Tout excédent du passif est immédiatement imputé au compte des profits et pertes, en annulant dans un premier temps les coûts d'acquisition différés et par la suite, en procédant à la constitution d'une provision pour sinistres résultant des tests d'adéquation du passif (provision pour risques en cours, ainsi qu'indiqué ci-dessus).

(g) Immobilisations Corporelles

Elles comprennent les bureaux et autres propriétés appartenant au Groupe.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, déduction faite du montant de l'amortissement. Les coûts historiques incluent des dépenses directement imputables à l'acquisition d'éléments d'actif. Les coûts ultérieurs sont soit inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés séparément, lorsqu'il y a



lieu de s'attendre à ce que le Groupe tire un avantage économique de ce bien et que le coût de ce bien peut être évalué de manière fiable. Tous les autres frais de maintenance et réparation sont imputés au compte des résultats de l'exercice financier auquel ils se rapportent.

Les terrains en propriété perpétuelle et libre ne font pas l'objet d'un amortissement. Le calcul de l'amortissement concerne les autres biens et équipements et s'effectue par le recours à la méthode linéaire afin de réduire le coût de chaque élément d'actif à sa valeur résiduelle, en fonction de l'estimation de sa durée de vie utile. Ci-après quelques exemples :

Biens immobiliers:

2% ou amortissement sur la durée du bail si celle-ci est inférieure à 50 ans

Mobiliers, installations, équipements:

entre 6,67% et 33,33%

Matériels de transport:

25%

La valeur résiduelle des éléments d'actif ainsi que leur durée de vie utile font l'objet d'une révision à la date d'établissement du bilan et des ajustements sont opérés si nécessaire. Lorsque la valeur comptable d'un élément d'actif est supérieure au montant recouvrable estimé, elle est immédiatement réduite au montant recouvrable. Les gains et pertes sur la cession de biens et équipements sont déterminés en comparant les recettes à la valeur comptable des articles.

(h) Actifs incorporels

Logiciels

Les licences de logiciels achetées sont capitalisées sur la base des dépenses engagées pour l'achat et la mise en service du logiciel concerné. Ces coûts sont calculés sur la base d'une estimation de la durée de vie utile du logiciel (4 ans).

Les coûts de facteurs extérieurs, directement liés à la production de produits logiciels identifiables et contrôlés par le Groupe, et qui sont de nature à entraîner un avantage économique supérieur aux coûts au-delà d'une année, sont comptabilisés en tant qu'actifs incorporels. Les frais liés à la mise au point de logiciels assimilés à des éléments d'actif, sont

amortis par le moyen de la méthode linéaire, en fonction de leur durée de vie utile qui ne doit pas dépasser quatre ans.

Coûts d'acquisition reportés

Les coûts d'acquisition comprennent les commissions d'assurance, de courtage ainsi que d'autres dépenses liées à la conclusion de contrats d'assurance. La part des frais d'acquisition correspondant aux primes non acquises donne lieu à un report et un amortissement sur une base proportionnelle, durant la période du contrat.

(i) Biens de placement

Les propriétés non occupées par le Groupe et destinées à générer un revenu locatif à long terme, sont assimilées à des biens de placement.

Les biens de placement comprennent les propriétés inaliénables et les biens immobiliers. Ils sont comptabilisés à leur coût réel minoré du montant accumulé de l'amortissement et d'éventuelles moins-values.

Les propriétés inaliénables ne font pas l'objet d'un amortissement. En ce qui concerne les biens immobiliers, le calcul de l'amortissement se fait à l'aide de la méthode linéaire destinée à réduire le coût de chaque élément à sa valeur résiduelle sur une période de 50 ans ou sur la période du bail courant si celle-ci est inférieure à 50 ans.

(j) Placements

Ils comprennent les participations au capital de sociétés, les obligations à taux fixe et les dépôts bancaires. Lors de la comptabilisation initiale d'un placement, la Direction en détermine la catégorie, qui est fonction de l'objet dudit placement. Elle procède à une réévaluation de cette classification à la date de présentation de chaque rapport. Les placements sont classés dans les catégories ci-après:

i) Valeur actuelle sur le compte des profits et pertes

Un placement est classé d'office dans cette catégorie si son acquisition est motivée par la volonté de vendre à court terme ou s'il est partie intégrante d'un portefeuille d'actifs financiers dont il est raisonnablement permis d'attendre un bénéfice à court terme.



Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005

ii) Valeurs conservées à l'échéance

Il s'agit d'actifs financiers à usage non connexe, auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables ainsi que des échéances fixes, autres que les prêts et les créances, que le Groupe a la volonté et les moyens de conserver jusqu'à l'échéance.

iii) Prêts et soldes à recevoir

Ce sont des actifs financiers à usage non connexe auxquels sont attachés des paiements fixes ou déterminables, mais dont la valeur n'est pas inscrite à la cote.

iv) Disponibles à la vente

Cette appellation désigne les actifs financiers à usage non connexe qui sont soit regroupés sous cette catégorie ou n'ont pas été classés dans les autres catégories.

Les cessions et acquisitions sont comptabilisées à la date de transaction – celle à laquelle le Groupe s'engage à acheter ou vendre l'élément d'actif. Au départ, les placements sont comptabilisés à la valeur actuelle majorée, dans le cas des actifs financiers dont la valeur comptable actuelle n'est pas constatée dans le compte des profits et pertes, des coûts directement induits par l'acquisition. Les placements font l'objet d'une sortie du bilan à l'expiration des droits de bénéficier des flux de trésorerie y relatifs ou en cas de cession ou de transfert par le Groupe de l'essentiel des risques et droits de propriété.

Les placements enregistrés à la valeur du marché sur le compte des profits et pertes donnent ultérieurement lieu à un report en valeur actuelle, à moins que ladite valeur ne puisse être déterminée de manière fiable, auquel cas la comptabilisation est faite au coût réel diminué des éventuelles moins-values. Les valeurs actuelles se fondent sur les cours en vigueur sur un marché actif et leurs éventuelles modifications sont inscrites sur le compte des résultats. Lorsque le marché d'un actif financier n'est pas actif, le Groupe détermine la valeur actuelle en utilisant des méthodes d'évaluation appropriées. Entrent dans cette catégorie les transactions opérées dans les conditions normales du marché, la référence à des instruments de même nature ainsi que l'analyse de la valeur actuelle des flux de trésorerie.

Les placements disponibles à la vente sont ultérieurement reportés à la valeur actuelle et les gains ou pertes de change non réalisés résultant du changement de valeur actuelle, sont séparément pris en compte dans une réserve en capitaux propres. Lorsque les placements appartenant à cette catégorie font l'objet d'une vente ou sont à provisionner, les ajustements cumulés de la valeur actuelle sont inscrits dans le compte des résultats. Les prêts, comptes à recevoir et placements conservés à l'échéance sont comptabilisés au coût amorti, en utilisant la méthode de l'intérêt réel.

(k) Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont initialement passés en écritures à leur valeur nominale. Les montants à recouvrer dans le cadre de contrats de rétrocession sont comptabilisés durant le même exercice que celui du sinistre auquel ils se rapportent et sont indiqués en chiffres bruts dans le compte de résultats et le bilan. Ils font l'objet d'une évaluation à la date d'établissement du bilan, afin de déterminer toute dépréciation de leur valeur. Ces actifs sont considérés comme ayant subi une dépréciation lorsqu'il existe des éléments objectifs démontrant qu'à la suite d'un événement intervenu après la première comptabilisation, le Groupe pourrait ne pas recouvrer tous les montants qui lui sont dus, et que ledit événement a un impact mesurable sur les montants à recevoir des rétrocessionnaires. La valeur comptable de ces actifs est diminuée du montant de la moins-value qui est porté dans le compte des profits et pertes de la période.

(l) Encaisse et quasi-espèces

Il s'agit d'espèces en caisse, de dépôts à vue auprès de banques et d'autres placements liquides à court terme dont l'échéance initiale est de trois mois au plus.

(m) Conversion de devises

(i) Monnaie de fonctionnement et de présentation

Avec des bureaux répartis à travers le continent africain, l'Africa Re effectue ses opérations en plusieurs monnaies. Conformément à la norme IAS 21 révisée, le groupe a choisi le Dollar des Etats Unis comme monnaie de fonctionnement et de présentation.



(ii) Conversion de devises

Les transactions en devises étrangères donnent lieu à une conversion dans la monnaie de compte, au taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change résultant de ces transactions ainsi que la conversion à la clôture de l'exercice de la valeur des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères, sont reflétés dans le compte des résultats. Les différences de change des capitaux détenus à la valeur du marché sur le compte des profits et des pertes, sont comptabilisées en tant que gains ou pertes de valeur actuelle.

Les résultats et la situation financière de toutes les entités formant le Groupe (dont aucune n'utilise la monnaie d'une économie hyperinflationniste) sont exprimés dans la monnaie de compte ainsi qu'il suit :

a) Les éléments d'actif et de passif de chaque bilan présenté sont convertis au cours de change en vigueur à la date dudit bilan;

b) Les revenus et dépenses de chaque compte de profits et pertes sont convertis au cours moyen de change (toutefois, si cette moyenne ne représente pas une bonne approximation de l'effet cumulé des cours de change en vigueur à la date de transaction, les revenus et dépenses sont convertis à la date des transactions);

c) Les différences de change résultant des opérations sont portées dans la réserve de change en capital.

(n) Baux

Les baux laissant au bailleur l'essentiel des avantages et risques inhérents à la propriété du bien loué sont dénommés baux d'exploitation. Les paiements effectués dans ce cadre sont imputés aux recettes sur une base linéaire couvrant la période du bail.

(o) Avantages sociaux des employés

Régime de retraite

Le Groupe a mis en place à l'intention de ses employés, un fonds de prévoyance à cotisations déterminées dans le cadre duquel il verse des contributions à une entité séparée. Une fois que les contributions ont été payées, le Groupe n'est plus tenu, juridiquement ou implicitement, d'effectuer d'autres paiements si les avoirs disponibles dans le fonds ne permettent pas de financer les prestations découlant du régime de retraite. Les versements effectués par le Groupe sont

inscrits dans le compte des profits et pertes de l'exercice auquel ils se rapportent.

Autres avantages des employés

Le passif monétaire estimé en ce qui concerne le droit au congé annuel accumulé des employés à la fin de l'exercice, est comptabilisé en tant que charge à payer. Les autres avantages sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles.

(p) Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord Portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. La charge d'impôt comprend par conséquent l'impôt exigible de l'exercice courant et les impôts différés en Afrique du Sud, et leur montant est calculé en fonction de la législation fiscale sud-africaine. Les impôts sont inscrits sous la rubrique des dépenses / (revenus) et portés au compte des profits et pertes sauf lorsqu'ils s'appliquent à une transaction directement comptabilisée dans le capital.

Les impôts différés sont inscrits en appliquant la méthode du report variable, pour tous les écarts temporaires entre l'assiette d'imposition des actifs et passifs et leur valeur comptable, aux fins de communication d'informations financières. Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'imposition et lois fiscales en vigueur à la date d'établissement du bilan. Ils ne sont comptabilisés que dans l'exactitude de la réalisation de futurs bénéfices imposables, pour contrebalancer les écarts temporaires. Les impôts différés sur les actifs et passifs sont annulés lorsque la législation en vigueur permet de déduire les montants appliqués sur les actifs à court terme du total de l'impôt à payer.

(q) Dividendes

Les dividendes à payer sont portés au passif de la période de leur approbation par les actionnaires.

(r) Données comparatives

La note (c) ci-dessus décrit les changements opérés dans la politique comptable durant l'exercice, qui ont conduit à un réajustement des données comparatives. Chaque fois que cela s'est avéré nécessaire, les chiffres comparatifs ont également été ajustés pour tenir compte des changements dans la présentation des comptes de l'exercice en cours.



Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005

3 Placements

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
i) Catégories de placements		
Dépôts bancaires	204.324	135.027
Dépôts auprès des cédantes	69.506	94.246
Valeurs à taux fixe portées sur le compte des profits et pertes	38.572	15.885
Valeurs à taux fixe conservées à l'échéance	2.987	2.975
Valeurs à taux flottant au cours du marché	7.343	7.904
Placements en actions cotées à la valeur du marché, portés sur le compte des profits et pertes	18.825	9.905
Placements en actions non cotées au coût réel après déduction de la moins-value	1.863	1.837
	343.420	267.779

Les placements conservés à l'échéance sont portés au bilan du Groupe à leur coût amorti. La valeur marchande des éléments d'actif conservés à l'échéance au 31 décembre était de 2.905.770 \$EU (2004: 2.949.540 \$EU).

Des placements en actions non cotées d'un coût de 2.167.769 \$EU (2004: 2.014.365 \$EU) ont été comptabilisés au coût réel, déduction faite de la moins-value, car il n'est pas possible de déterminer leur valeur actuelle, la marge d'estimation raisonnable de cette valeur étant importante et l'évaluation de la probabilité de ces différentes estimations difficile à réaliser de manière fiable.

ii) Moyenne pondérée des taux d'intérêts effectifs

	2005 %	2004 %
Placements productifs d'intérêts libellés en:		
Dollar Etats Unis	3,80	1,67
Livre Sterling	5,36	4,08
Euro	2,19	1,80
Rand	7,31	7,45

4 Coûts d'acquisition différés

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Solde au 1er janvier	23.873	-
Décaissements effectués durant l'exercice	(23.873)	-
Règlements différés au titre de l'exercice	18.760	23.873
Au 31 décembre	18.760	23.873

5 Comptes de réassurance à recevoir

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Soldes bruts dus par des compagnies	69.372	67.192
Provision pour perte de valeur	(4.219)	(3.139)
	65.153	64.053
Soldes dus au titre de l'exercice sous revue	42.330	29.938
Soldes dus au titre de l'exercice précédent	22.823	34.115
	65.153	64.053

Notes Annexées aux Etats Financiers
de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005



6 Part des rétrocessionnaires dans les provisions techniques

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Sinistres à recouvrer	3.415	23.922
Prime de rétrocession non acquise	8.707	12.267
	12.122	36.189

7 Biens de placement

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Coût		
Au 1er janvier		
- ainsi qu'indiqué précédemment	-	-
- reclassement à partir des biens et équipements (note 8)	7.168	7.168
- après réévaluation	7.168	7.168
- plus-value	123	-
A la clôture de l'exercice	7.291	7.168
Amortissement		
Au 1er janvier		
- ainsi qu'indiqué précédemment	-	-
- reclassement à partir des biens et équipements (note 8)	514	382
Charges de l'exercice	132	132
A la clôture	646	514
Valeur comptable nette	6.645	6.654
Les inscriptions ci-après ont été portées au compte des profits et pertes au titre des biens de placement:		
Revenu locatif	830	411
Charges d'exploitation directes émanant de biens de placement générant un revenu locatif.	168	98



Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005

8 Immobilisations corporelles

	Biens en construction '000 \$EU	Biens im- mobiliers et terrains '000 \$EU	Install- ations et équipements '000 \$EU	Matériel de transport '000 \$EU	Total '000 \$EU
Exercice clos le 31					
décembre 2005:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2005					
- ainsi qu'indiqué précédemment	744	15.973	2.207	229	19.153
- reclassé en biens d'investissement	-	(6.654)	-	-	(6.654)
- après réévaluation	744	9.319	2.207	229	12.499
Différences de change					
Plus-values	1.622	217	507	120	2.466
Reclassements/Transferts	(257)	(15)	141	20	(111)
Cessions	-	-	(15)	(8)	(23)
Amortissement	-	(125)	(539)	(100)	(764)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2005	2.109	9.396	2.301	261	14.067
Coût	2.109	10.262	6.413	723	19.507
Amortissement cumulé	-	(866)	(4.112)	(462)	(5.440)
	2.109	9.396	2.301	261	14.067
Exercice clos le 31 décembre 2004:					
Valeur comptable nette au 1er janvier 2004					
- ainsi qu'indiqué précédemment	-	14.946	2.667	175	17.788
- reclassé en bien d'investissement	-	(6.786)	-	-	(6.786)
- après réévaluation	-	8.160	2.667	175	11.002
Plus-value	744	1.274	265	144	2.427
Cessions	-	-	(30)	-	(30)
Amortissements	-	(115)	(695)	(90)	(900)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2004	744	9.319	2.207	229	12.499
Coût	744	10.060	5.922	653	17.379
Amortissement cumulé	-	741	(3.715)	(424)	4.880
	744	9.319	2.207	229	12.499

Sont inclus au chapitre des biens et immobiliers des montants de 3.311.945 \$EU (2004 : 3.286.866 \$EU) et 563.691 \$EU (2004 : 574.392 \$EU) représentant respectivement le coût des espaces occupés par le Groupe dans les immeubles du Siège à Lagos et le Bureau Régional de Nairobi.

Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005



9 Soldes de réassurance à payer

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Soldes dus aux compagnies sur des comptes de réassurance	34.297	46.392
Soldes dus aux récessionnaires	15.411	22.526
	49.708	68.918

10 Impôt différé

L'impôt différé est calculé selon la méthode du report variable et en appliquant un taux principal de 30% (2004: 30%). Ci-après les mouvements du compte de l'impôt sur le revenu différé:

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Au 1er janvier	76	-
Incidence des taux de change sur le solde à l'ouverture	(8)	-
Etat des revenus (crédit)/charges (Note 19)	666	76
	734	76

Les actifs et passifs ainsi que les charges (le crédit) de l'impôt différé inscrits dans le compte des profits et pertes, sont imputables aux éléments suivants:

	01.01.05 '000 \$EU	Imputé au compte des P&P '000 \$EU	31.12.05 '000 \$EU
Biens et équipements	(1)	48	47
Gains non réalisés sur réévaluation des investissements	77	610	687
Impact du taux de change sur le solde à l'ouverture	(8)	8	-
Passif net de l'impôt différé	68	666	734

11 Provisions techniques

i)	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Provision pour sinistres en suspens	164.003	125.504
IBNR	28.805	40.361
Réserve de conversion cumulée	(45)	9.992
Total sinistres en suspens	192.763	175.857
Provision pour primes non acquises	71.115	115.277
	263.878	291.134
Au titre de l'exercice sous-revue	115.346	86.441
Au titre d'exercices précédents	148.532	204.693
	263.878	291.134

Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005

ii) Analyse de l'évolution des sinistres en suspens et de la réserve

ANNEE	1996 US\$'000	1997 US\$'000	1998 US\$'000	1999 US\$'000	2000 US\$'000	2001 US\$'000	2002 US\$'000	2003 US\$'000	2004 US\$'000	2005 US\$'000
Montant brut de la réserve pour sinistres en suspens	28.974	29.180	42.419	31.462	31.875	59.963	64.604	134.312	135.573	115.346
Montant brut payé (Cumulé):										
Après 1 an	14.199	13.079	25.346	18.317	18.278	26.429	31.313	51.705	57.242	
Après 2 ans	18.804	17.470	30.009	24.801	24.285	41.756	46.869	108.364		
Après 3 ans	20.561	19.827	32.960	27.383	26.975	45.040	51.765			
Après 4 ans	21.453	21.384	34.229	29.695	28.063	47.618				
Après 5 ans	22.620	21.903	35.231	32.561	29.914					
Après 6 ans	23.219	22.696	36.444	33.962						
Après 7 ans	23.825	23.835	37.572							
Après 8 ans	24.389	24.920								
Après 9 ans										
Après 10 ans	25.396									
Ré-estimé:										
A la clôture de l'exercice										
Après 1 an	28.974	29.180	42.419	31.462	31.875	59.963	64.604	134.312	135.573	115.346
Après 2 ans	22.019	25.590	39.427	30.726	29.213	46.458	71.092	131.985	128.836	
Après 3 ans	24.058	24.661	38.886	34.390	33.128	57.352	74.086	132.575		
Après 4 ans	24.106	24.541	39.559	33.363	33.342	53.824	70.713			
Après 5 ans	23.973	25.361	38.536	34.501	32.415	55.422				
Après 6 ans	24.845	24.392	38.664	35.996	34.867					
Après 7 ans	24.610	24.751	39.242	38.209						
Après 8 ans	25.354	25.829	39.941							
Après 9 ans	25.787									
Après 10 ans	26.215	26.058								
Excédent/(déficit) brut	2.759	3.122	2.478	(6.747)	(2.992)	4.541	(6.109)	(1.737)	(6.737)	



Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005



12 Autres Réserves

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Réserve générale	28.166	18.748
Réserve pour fluctuation de change	6.294	6.294
Réserve pour fluctuation de sinistres	3.200	3.200
Réserve de conversion	(4.764)	4.026
	32.896	32.268

(i) Réserve Générale

Conformément à la résolution n° 4/1992 du Conseil, un montant correspondant à 50% du bénéfice net de chaque exercice est porté à la réserve générale.

(ii) Réserve pour fluctuations de change

Il s'agit d'un montant constitué à partir des bénéfices de chaque exercice et servant à atténuer l'impact des fluctuations de change dans les pays où le Groupe mène ses opérations.

(iii) Réserve pour fluctuation de sinistres

Elle représente un montant tiré des bénéfices de chaque exercice qui, en sus de la provision pour sinistres en suspens, permet de réduire les effets des fluctuations de sinistres pouvant survenir ultérieurement.

(iv) Réserve de conversion

Cette réserve est prévue pour pallier les gains ou pertes de change non réalisés résultant de la conversion dans l'unité de compte de la Société, des actifs et du passif libellés dans les différentes monnaies de transaction à la date du bilan.

Les mouvements dans les Autres Réserves sont présentés dans l'état de l'évolution du Capital.

13 Capital-actions

	Nombre d'actions	Actions ordinaires '000 \$EU	Prime d'émission '000 \$EU
Solde au 1er janvier 2004	660.831	66.083	2.783
Emission d'actions	203.731	20.373	3.620
Solde au 1er janvier 2005	864.562	86.456	6.403
Emission d'actions	135.438	13.434	7.030
Solde au 31 décembre 2005	1.000.000	100.000	13.433

Le Capital autorisé de la Société est de 100.000.000 \$EU, et se compose de 1.000.000 d'actions ordinaires d'une valeur de 100 \$EU l'unité. Au 31 décembre 2005, 1.000.000 d'actions ordinaires avaient été émises. (2004: 864.562 actions ordinaires).



Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005

14 Prime acquise

La production dans les différentes branches s'analyse ainsi qu'il suit:

	Primes brutes '000 \$EU	2005 Rétro- cessions '000 \$EU	Primes nettes '000 \$EU	Primes brutes '000 \$EU	2004 Rétro- cessions '000 \$EU	Primes nettes '000 \$EU
Incendie et Accident	246.296	(13.327)	232.969	204.484	(20.847)	183.637
Maritime et Aviation	42.507	(7.414)	35.093	41.763	(17.085)	24.678
Vie	11.073	-	11.073	10.658	-	10.658
	299.876	(20.741)	279.135	256.905	(37.932)	218.973

15 Produits de placements

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Intérêts créditeurs	10.574	5.553
Intérêts sur les dépôts de réassurance	1.889	1.678
Revenu locatif	830	411
Dividende provenant de participations au capital de sociétés	434	144
Gains de change matérialisés sur les placements	829	262
Gains sur la juste valeur de placements effectués à la valeur du marché sur le compte des profits et pertes	2.318	787
Honoraires de gestion	(265)	(116)
	16.609	8.719

16 Autres revenus

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Honoraires	795	647
Gain sur la cession de biens et équipements	19	29
Autres	29	22
	843	698

17 Sinistres encourus

	Sinistres bruts '000 \$EU	2005 Rétro- cessions '000 \$EU	Sinistres nets '000 \$EU	Sinistres bruts '000 \$EU	2004 Rétro- cessions '000 \$EU	Sinistres nets '000 \$EU
Sinistres encourus par branche d'activité						
- Incendie et Accident	160.845	5.373	166.218	146.280	(23.126)	123.154
- Maritime et Aviation	22.480	(769)	21.711	9.210	(155)	9.055
- Vie	8.371	-	8.371	7.588	-	7.588
Total	191.696	4.604	196.300	163.078	(23.281)	139.797

Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005



18 Autres charges d'exploitation

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Dépenses en personnel	5.252	4.846
Honoraires du Commissaire aux Comptes	137	130
Amortissement	895	1.032
Charges de moins-value sur comptes de réassurance à recevoir	1.081	1.151
Frais de location-exploitation	174	103
Frais de réparation et d'entretien	488	426
Honoraires de Consultant	537	321
Frais et indemnités de voyage	376	520
Réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration	445	471
Autres	1.764	1.317
	11.149	10.317

Sont incluses dans les dépenses les prestations de retraite qui s'élèvent à 504,958 \$EU (2004: 498.407 \$EU).

19 Impôt sur le revenu

Conformément aux dispositions de l'article 51 de l'Accord portant Création de la Société Africaine de Réassurance, l'Africa Re n'est pas assujettie à l'impôt dans ses Etats membres. Le montant porté dans les états financiers à titre d'impôts, ne s'applique qu'au profit réalisé par sa filiale, et il est calculé sur la base de la législation fiscale en vigueur en Afrique du Sud.

Le montant inscrit dans les états financiers à titre d'impôt se décompose comme suit :

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Impôt sur le revenu de l'exercice	1.161	430
Surprovision de l'exercice précédent pour impôt sur les revenus	(23)	-
Impôt sur le revenu différé (Note 10)	666	76
	1.804	505

20 Dividendes

Au cours de la Réunion Annuelle de l'Assemblée Générale devant se tenir le 20 juin 2006, il est prévu de proposer à titre de dividende définitif pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, un montant de 2,55 \$EU par action (2004 : 1,75 \$EU), pour un total de 990.000 actions (2004 : 864.562 actions) soit au total 2.524.500 \$EU (2004 : 1.512.984 \$EU). Ce dividende n'est pas porté au bilan comme élément du passif. Il sera traité comme une affectation du bénéfice dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2006.



Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005

21 Produits des opérations

Rapprochement des bénéfices avant impôt et des produits des opérations:

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Bénéfice avant impôt	20.640	10.974
Ajustements au titre des:		
Amortissements	895	1.032
Bénéfices sur la cession de biens et équipements	(15)	(25)
Changement de la valeur actuelle d'actifs financiers	(2.318)	(1.049)
Changements relatifs aux :		
- comptes de réassurance à payer	(17.643)	69.495
- comptes de réassurance à recevoir	48.070	(35.839)
- autres soldes à payer	10.502	2.289
- autres soldes à recevoir	3.791	(560)
Produits des opérations	63.922	46.317

22 Transactions avec les compagnies actionnaires et soldes

i) Aucun actionnaire individuel ne détient un pourcentage de participation lui permettant de représenter un bloc de contrôle dans la Société.

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
ii) Rémunération des Administrateurs et membres de la Direction		
Honoraires des Administrateurs	127	127
Autres rémunérations		
- salaires et autres indemnités	467	371
- Indemnités de fin de service	112	57

23 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers

Risques en Assurance

La Société Africaine de Réassurance offre une couverture en réassurance pour toutes les branches, notamment : Accident et Maladie, Risques Techniques, Garantie et Cautionnement, Responsabilité Civile, Automobile, Incendie, Maritime, Energie et Aviation, Invalidité et Vie. Pour l'essentiel, ces affaires sont souscrites à court terme.

Le risque couvert par tout contrat d'assurance porte sur la possibilité de survenance de l'évènement assuré ainsi que l'incertitude quant au montant à payer dans ce cadre. Du fait de la nature même des contrats d'assurance, ce risque est aléatoire et par conséquent imprévisible.

La Société a élaboré un manuel de souscription détaillé, couvrant entre autres, les critères d'acceptation du risque, les modalités de tarification, le contrôle des cumuls, les niveaux hiérarchiques et la couverture en réassurance. Ce document sert de guide aux souscripteurs qui s'appuient sur les principes de prudence et de professionnalisme, tout en se fixant comme objectif global la diversification des types de risques acceptés. La souscription se fait aussi large que possible, afin de réduire la variabilité du résultat attendu, la préoccupation première étant de veiller au respect strict des critères de sélection des risques, en insistant sur la compétence et l'expérience des souscriptions. En outre, une structure a été mise en place pour passer en revue les affaires proposées, veillant ainsi à leur qualité et à l'observation des règles de prudence dans l'utilisation des limites, termes et conditions de souscription. Un Département indépendant, chargé des Opérations Centrales et de l'Inspection, vérifie l'application des directives, par le biais d'une revue périodique des opérations de chaque centre de production. Les rapports établis à l'issue de cet exercice sont soumis à la Direction et à la Commission d'Audit et des Risques du Conseil d'Administration.

Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005



Risque financier

Dans le cadre de ses activités normales, la Société a recours à des instruments financiers ordinaires tels que les espèces et quasi-espèces, les obligations, les actions et les créances. De ce fait, elle est exposée à des pertes potentielles liées à divers facteurs inhérents au marché, y compris la variation des taux d'intérêt, des cours des actions et des taux de change des devises. Les activités financières de la Société sont régies par son Règlement Financier et son document de Politique en Matière de Placements, ainsi que son Manuel de Procédures Administratives et Comptables qui contient des directives détaillées. Ces documents définissent un cadre pour les opérations d'investissement et fixe les niveaux d'engagement, de concentration, de risques de crédit, de change, de liquidité et de fluctuation des taux d'intérêts entre autres.

Risque de perte sur les taux d'intérêt

La Société s'expose actuellement aux variations des taux d'intérêt à travers son portefeuille de placements à revenus fixes confié à des gestionnaires, qui est évalué à la valeur actuelle. Toute variation de taux d'intérêt a un effet immédiat sur le revenu net déclaré et partant, sur les fonds propres. Ce portefeuille vise à générer des revenus et à mitiger la volatilité des prix, raison pour laquelle sa durée moyenne inférieure à 5 ans. Le tableau ci-dessous fait l'analyse des principaux éléments de l'actif et du passif de la Société, regroupés en fonction de leur échéance déterminée sur la base de la période restante au 31 décembre 2005, par rapport à la date antérieure de modification des taux ou de l'échéance du contrat.

	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 4 ans	Total
Au 31 décembre 2005:						
(En '000 \$EU)						
ACTIF FINANCIER						
Encaisse et quasi-espèces	28.370	-	-	-	-	28.370
Comptes de réassurance à recevoir	30.387	11.944	8.638	5.593	8.591	65.153
Placements :						
- Dépôts bancaires	204.324	-	-	-	-	204.324
- Dépôts auprès des cédantes	14.807	16.083	9.965	5.847	22.804	69.506
- Valeurs à taux fixe détenues au coût du marché	3.112	6.698	7.052	2.429	19.281	38.572
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	-	-	2.987	-	-	2.987
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	7.100	243	-	-	-	7.343
Total	288.100	34.968	28.642	13.869	50.676	416.255
PASSIF FINANCIER						
Impôt sur le revenu de l'exercice	1.146	60	-	-	-	1.206
Comptes de réassurance à payer	21.810	10.928	6.985	1.591	8.394	49.708
Sinistres en suspens	78.260	71.594	17.310	18.203	7.396	192.763
Total	101.216	82.582	24.295	19.794	15.790	243.677



Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005

	Jusqu'à 1 an	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	Plus de 4 ans	Total
Au 31 décembre 2004: (En '000 \$EU)						
ACTIF FINANCIER						
Encaisse et quasi-espèces	57.561	-	-	-	-	57.561
Comptes de réassurance à recevoir	29.938	8.971	6.633	5.437	13.074	64.053
Placements:						
- Dépôts bancaires	135.027	-	-	-	-	135.027
- Dépôts auprès des cédantes	21.612	31.056	8.823	7.218	25.537	94.246
- Valeurs à revenu fixe détenues au coût du marché	439	527	320	4.616	9.983	15.885
- Valeurs à taux fixe et au coût amorti	-	-	-	2.975	-	2.975
- Valeurs à taux flottant au coût du marché	7.061	843	-	-	-	7.904
Total	251.638	41.397	15.776	20.246	48.594	377.651
PASSIF FINANCIER						
Impôt sur le revenu de l'exercice	375	-	-	-	-	375
Comptes de réassurance à payer	25.551	14.731	2.379	12.466	13.791	68.918
Sinistres en suspens	59.326	63.279	27.217	8.783	17.252	175.857
Total	85.252	78.010	29.596	21.249	31.043	245.150

Risque de change

La Société conserve ses actifs et passifs dans plusieurs monnaies, ce qui l'expose aux risques de change découlant des opérations de rapprochement de l'actif et du passif. Elle n'a pas recours aux techniques de couverture pour réduire les risques inhérents à la fluctuation des cours, mais veille à ce que l'engagement net reste dans les limites acceptables, en révisant périodiquement les écarts. L'Africa Re possède des bureaux dans sept localités dont les monnaies, outre son unité de compte, représentent 95% de son volume d'affaires. Les actifs et passifs libellés dans ces monnaies sont répartis selon une clé déterminée par le Groupe.

Au 31 décembre, le portefeuille de devises du Groupe était composé comme suit : (montants libellés en Dollar EU):

Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005

Au 31 Decembre 2005:
(en '000)

ACTIF

	\$EU	RAND	MAD	CFA/ EUR	EGP	NGN	KSH	MUR	AUTRES	TOTAL
Encaisse et quasi-espèces	14.091	3.071	558	6.273	50	1.351	814	455	1.707	28.370
Comptes de réassurance à recevoir	13.405	4.441	2.512	11.501	1.963	4.205	3.551	1.794	21.781	65.153
Placements :										
- Dépôts bancaires	121.987	63.713	-	7.127	3.427	-	1.725	-	6.345	204.324
- Dépôts auprès des cédantes	7.880	739	19.094	16.297	2.560	-	-	1.225	21.711	69.506
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	19.057	13.200	-	3.605	-	-	-	-	2.710	38.572
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	2.987	-	-	-	-	-	-	-	-	2.987
- Valeurs flottantes au coût du marché	7.343	-	-	-	-	-	-	-	-	7.343
- Placements en actions à la valeur actuelle	7.157	8.587	-	2.069	-	-	-	-	1.012	18.825
- Placements en actions au coût amorti	1.420	-	-	290	-	153	-	-	-	1.863
	195.327	93.751	22.164	47.162	8.000	5.709	6.090	3.474	55.266	436.943

PASSIF

Impôt sur le revenu de l'exercice	-	1.206	-	-	-	-	-	-	-	1.206
Soldes de réassurance à payer	30.088	3.572	2.154	3.323	47	-	-	1.110	9.414	49.708
Sinistres en suspens	13.077	61.003	20.055	18.671	2.058	7.972	10.235	9.475	50.217	192.763
	43.165	65.781	22.209	21.994	2.105	7.972	10.235	10.585	59.631	243.677





Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005

Au 31 Décembre 2004:
(En '000)

	USD	RAND	MAD	CFA	EGP	NGN	KSH	MUR	AUTRES	TOTAL
Encaisse et quasi-espèces	36.034	7.079	1.094	6.577	3.295	47	346	901	2.188	57.561
Comptes de réassurance à recevoir	7.977	11.514	323	14.537	440	1.483	2.798	3.715	21.266	64.053
Placements										
- Dépôts bancaires	80.886	35.017	1	9.453	-	612	1.039	-	8.019	135.027
- Dépôts auprès des cédantes	4.778	10.062	20.410	22.668	2.850	14	873	1.021	31.570	94.246
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	5.533	10.352	-	-	-	-	-	-	-	15.885
- Valeurs à taux fixe au coût amorti	2.975	-	-	-	-	-	-	-	-	2.975
- Valeurs à taux fixe au coût du marché	7.904	-	-	-	-	-	-	-	-	7.904
- Placements en actions à la valeur actuelle	2.343	7.562	-	-	-	-	-	-	-	9.905
Placements en actions à la valeur amortie	1.420	-	-	417	-	-	-	-	-	1.837
	149.850	81.586	21.828	53.652	6.585	2.156	5.056	5.637	63.043	389.393

PASSIF

Impôt sur le revenu de l'exercice	-	375	-	-	-	-	-	-	-	375
Solides de réassurance à payer	35.851	4.217	2.831	2.396	90	194	1.260	2.231	19.848	68.918
Sinistres en suspens	13.508	53.414	23.283	15.065	2.381	5.322	4.893	8.257	52.734	178.857
	49.359	58.006	26.114	17.461	2.471	5.516	6.153	10.488	72.582	248.150



23 Gestion des risques d'assurance et des risques financiers (suite)

Risque de crédit

C'est le risque qu'une des parties à un instrument financier ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations, faisant ainsi subir une perte financière à l'autre partie. L'Africa Re est exposée à un risque de crédit à travers ses actifs financiers qui comprennent des dépôts bancaires à court terme, des valeurs à revenus fixes ainsi que des créances.

Les dépôts bancaires à court terme sont placés auprès d'institutions financières jouissant d'une très bonne cote de solvabilité et judicieusement répartis entre elles afin d'éviter une concentration indue. Le Règlement Financier prescrit une note de solvabilité minimum et un volume maximum de dépôt par banque et par monnaie.

Le portefeuille des valeurs à revenus fixes de la Société est géré selon des normes prudentielles de diversification et en tenant compte de critères de qualité de la notation des titres et de leurs émetteurs. Des dispositions spécifiques sont prévues pour fixer un plafond en ce qui concerne le montant des avoirs dans un seul titre émis par une seule et même entité, industrie ou secteur. L'objectif visé est de réduire au minimum la concentration du risque associé au portefeuille de valeurs à revenus fixes.

Le risque de crédit relatif aux comptes à recevoir est atténué par l'importance du nombre de cédantes et leur dispersion à travers le continent. Nombre de compagnies sur le compte desquelles des paiements de soldes sont exigibles, sont également des actionnaires du Groupe. En outre, l'engagement de la Société en ce qui concerne les sinistres en suspens, concerne des contrats d'assurance conclus avec les mêmes compagnies. Les comptes à recevoir sont présentés nets de la provision pour la réduction de valeur. Il est procédé à une évaluation périodique des cédantes et des rétrocessionnaires afin de minimiser l'exposition à des sinistres importants pouvant résulter de leur insolvabilité. Les modalités des transactions font également l'objet d'une stricte surveillance afin d'assurer la mise à jour constante des soldes.

Risque de liquidité

Ce risque est attaché à la difficulté dans laquelle pourrait se trouver la Société pour mobiliser les fonds lui permettant de remplir ses engagements et ses autres obligations en réassurance. Les directives en matière de placements fixent un niveau plancher pour les actifs financiers pouvant être détenus en espèces ou en instruments liquides. Lesdits instruments comprennent des dépôts bancaires dont la date d'échéance est inférieure à 90 jours. Par ailleurs, les portefeuilles confiés à des gestionnaires de placements font l'objet de transactions sur des marchés extrêmement liquides et sont ainsi de nature à permettre à la Société de faire aisément face à ses besoins de liquidités en cas de déficit.

Risque de variation de cours des actions

Ce risque porte sur la perte potentielle de la valeur actuelle résultant de variations négatives des prix des actions. La Société détient un portefeuille d'actions confié à des gestionnaires et se trouve de ce fait exposée aux fluctuations du cours des actions. Elle n'a pas recours aux instruments financiers pour la gestion de ce risque, leur préférant le mécanisme de la diversification sous diverses formes, notamment les plafonds aux allocations par action, industrie ou secteur ainsi que la bonne répartition géographique. Les directives en matière de placement prévoient une limite maximale pour les actifs financiers pouvant être détenus sous forme d'actions.

24 Passif éventuel

Aucune provision n'est faite au titre de litige/arbitrage (2004 : 300 .000 \$EU).



Notes Annexées aux Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2005

25 Engagements

Engagements de capitaux

Le montant des dépenses en capital engagées à la date du bilan mais non comptabilisées dans les états financiers se présente comme suit:

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
Biens et Equipements	155	1.741

Contrats de location-exploitation

Le montant minimum des paiements futurs au titre de contrats de location-exploitation non résiliable s'établit comme suit :

	2005 '000 \$EU	2004 '000 \$EU
1 an au plus	101	37
Entre 1 et 5 ans	299	20
	400	57

Annexe I: Compte des Pertes et Profits Consolidé par Branche d'Affaires



	Incendie et Accident '000 \$EU	Maritime et Aviation '000 \$EU	Vie '000 \$EU	Total 2005 '000 \$EU	Total 2004 '000 \$EU
Résultats Techniques					
Primes brutes souscrites	256.104	63.582	10.861	330.547	299.067
Primes brutes acquises	246.296	42.507	11.073	299.876	256.905
Rétrocessions	(13.327)	(7.414)	-	(20.741)	(37.932)
Primes nettes acquises	232.969	35.093	11.073	279.135	218.973
Commissions	2.347	3.823	-	6.170	648
Sinistres bruts payés	(148.071)	(10.244)	(6.441)	(164.756)	(126.724)
Sinistres bruts encourus	(160.845)	(22.480)	(8.371)	(191.696)	(163.078)
Déduire: part des rétrocessionnaires sur les sinistres encourus	(5.373)	769	-	(4.604)	23.281
Sinistres nets encourus	(166.218)	(21.711)	(8.371)	(196.300)	(139.797)
Commissions	(59.432)	(13.415)	(2.087)	(74.934)	(67.517)
Frais de Gestion	(8.638)	(2.145)	(366)	(11.149)	(10.317)
Bénéfice de souscription	1.027	1.646	249	2.922	1.990
Produits de placements et autres revenus nets				17.718	8.984
Bénéfice avant impôt sur le revenu				20.640	10.974
Impôt sur le revenu				(1.804)	(505)
Bénéfice de l'exercice				18.836	10.469



Annexe II: Rapprochement du bilan au 31 décembre 2004

RAPPROCHEMENT SELON LES NORMES IFRS

	Audit�	Incidence du change- ment de m�thode		Annuel
	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU	'000 \$EU
		DR	CR	
BILAN				
ACTIF				
Encaisse et quasi-esp�ces	57.561	-	-	57.561
Placements	173.533	94.246	-	267.779
Encaissement de primes et effets � recevoir	-	36.468	-	36.468
Soldes divers � recevoir	1.513	-	-	1.513
Co�ts d'acquisition diff�r�s	-	23.873	-	23.873
Comptes de r�assurance � recevoir	64.053	-	-	64.053
Part des r�trocessionnaires dans les provisions techniques	66.257	1.498	31.566	36.189
Biens de placement	-	6.654	-	6.654
D�p�t aupr�s des c�dantes	94.246	-	94.246	-
Immobilisations corporelles	19.153	-	6.654	12.499
Total Actif	476.316	162.739	132.466	506.589
PASSIF				
Imp�t sur le revenu de l'exercice	-	375	-	375
Soldes divers � payer	5.883	1.883	1.167	6.599
Dividende � payer	2.679	-	2.679	-
Comptes de r�assurance � payer	69.889	3.980	4.950	68.918
D�p�ts dus aux r�trocessionnaires	3.980	-	3.980	-
Imp�t diff�r�	-	76	-	76
Provisions techniques	263.863	144.315	117.044	291.134
Total Passif	346.293	150.629	129.820	367.102
CAPITAL – ACTIONS ET RESERVES				
B�n�fice non distribu�	4.896	9.464	-	14.360
Autres R�serves	32.268	-	-	32.268
Primes d'�mission d'actions	6.403	-	-	6.403
Capital lib�r�	86.456	-	-	86.456
Fonds propres	130.023	9.464	-	139.487
Total Passif et Fonds propres	476.314	160.093	129.820	506.589